

AET

magazine

n°297 - novembre 2024 - 10€



MANON GENEST MÉDAILLÉE PARALYMPIQUE 2024 DE RETOUR À SAINT-CYR-L'ÉCOLE

ACTUALITÉ | 105^e congrès des AET

CARNET | Maurice Gambert, Henri Schwindt et Marie Leloup nous ont quittés

ASSOCIATION DES ÉLÈVES ET ANCIENS ÉLÈVES DES LYCÉES & COLLÈGES MILITAIRES DES ÉCOLES MILITAIRES PRÉPARATOIRES & DES ANCIENS ENFANTS DE TROUPE

PRÉSIDENTS DEPUIS 1911

- U. PASTRE (1864-1930), professeur, premier président général (1911-1930)
- L. VIACROZE (LA 1888-93), industriel, président général (1930-1941)
- J. STEHLE (Bi 1890-94), GI (2S), président général (1945-1956)
- E. FOURNOUT (Au-LF 18-23), professeur, président général (1956-1963)
- R. CORNUAULT (Bi-Au 18-23), GI (2S), président général (1963-1981)
- R. DESSENDRE (34 Au 39 LF 41), GI de CA (2S), président général (1981-1990)
- M. BLESBOIS (Ep-Au-LF 39-46), GI de CA (2S), président général (1990-1997)
- J.C. BATTEUX (Au 52-62), GI de Div. (2S), président général (1997-2006)
- M. DESGEORGES (Au 54-62), MGI (2S), président général (2006-2010)
- A. BAUDEL (62 Tu 67 LM 69 Ai 72), IG (2S), président général (2011-2019)
- J.P. MARTIAL (Au 72-77), GI de Div (2S), président général (depuis mai 2019)

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

- J.C. BATTEUX, général de division (2S)
- M. DESGEORGES, médecin général inspecteur (2S)
- A. BAUDEL, ingénieur général (2S)

LE JOURNAL

- Fondateur et 1^{er} directeur du journal : U. PASTRE (1923-1930)
- L. NACHIN (Mo 1899-1903), rédacteur en chef (1930-1939)
- R. WAGNER (Ep-Au 37-43), commission du journal (1965-1972)
- R. WAGNER (Ep-Au 37-43), rédacteur en chef (n°197 à 202)
- X. MATTEI (SH-Au), rédacteur en chef (1972-1981) (n°95 à 129) directeur du journal (1981-1998) (n°130 à 196)
- A. TABOUROT (Tu-Ai 53-61), directeur du journal (n°197 à 217)
- L. MAÎTRE (Tu-Gr 48-54), rédacteur en chef (n°203 à 240) directeur du journal (n°218 à 240)
- M. DESGEORGES (Au 54-62), directeur du journal (n°241 à 245)
- A. BAUDEL (62 Tu 67 LM 69 Ai 72), directeur du journal (n°246 à 279)
- F. DE BERTHIER (Au 90-92), rédacteur en chef, (n°241 à 248)
- G. ROBINET (61-LM-67-LF-70), rédacteur en chef (n°249 à 256)
- J.P. MARTIAL, directeur du journal (à compter du n°280)
- A. BAUDEL, rédacteur en chef (à compter du n°280)

CONSEIL D'ADMINISTRATION & VÉRIFICATEURS AUX COMPTES (AG DU 25 MAI 2024)

- Pascal AUTOURDE (77 LM 84), général de brigade (2S)
- Alain BAUDEL (62 Tu 67 LM 69 Ai 72), ingénieur général (2S)
- Daniel BOURREL (IS 82-84) Directeur Valéo
- Elodie CHAUVET-VERDUCI (Au 85-97) Cadre
- Claire DELETANG (Au 95-01)
- Kevin DORME (Au 01-08), Notaire
- Guy GASAN (Ai 79-82), retraité police nationale
- Antoine GENTY (LA 58-64), avocat
- Philippe HEMLED (72 Au 73 Is 75)
- Aurélien JACQUES (88 Au 95)
- Yves JAVELAUD (57 Bi 63 Au 65), masseur-kinésithérapeute (ER)
- Jean LELOUP (Tu 58-64), lieutenant-colonel (ER)
- Ingrid LOREILLE (97 Au 03), lieutenant-colonelle
- Patrick MANDONNET (64 Tu 67 LM 75)
- Aurélie MASSON (Au 05-10)
- Jean-Paul MARTIAL (Au 72-77), général de division (2S)
- Jean-Pierre PILLARD (Au 77-80), commandant de police (H)
- Frédéric SOBCZAK (Au 86-89), directeur de production

MEMBRE DE DROIT DU CA - PRÉSIDENT « DES AMIS DU MUSÉE »

- Pierre DIEMUNSCH (Au 59-67), capitaine de police (H)

VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

- Laurent JAFFRÉ (LM 74-77), titulaire
- Jean-Marie BOISSIER (LM 56-61), suppléant.

CHARGÉ DE MISSION

- Michel NUGEYRE (52 Bi 58 Ai 60), médecin général inspecteur (2S)

COMITÉ D'ÉTHIQUE

- Jacky BRET (Ai 67-72)
- Daniel GROSSIN (59 Tu 63 Au 65 Ai 66)
- Michel MARQUANT (Ai 74-77)
- Pdt Michel NUGEYRE (52 Bi 58 Ai 60)
- Jean-Luc SEDON (Ai 62-65)

BUREAU NATIONAL DE L'ASSOCIATION (CA DU 20 MAI 2022)

- Président général : Jean-Paul MARTIAL president@ancienenfantdetroupe.org
- Vice-présidents : Alain BAUDEL, Pierre DIEMUNSCH et Yves JAVELAUD
- Secrétaire général : POSTE VACANT secretaire@ancienenfantdetroupe.org
- Secrétaire général adjoint : Philippe HEMLED secretaire@ancienenfantdetroupe.org
- Trésorier général : Patrick MANDONNET tresorier@ancienenfantdetroupe.org

COMMISSIONS (CA DU 20 MAI 2022)

ENTRAIDE

- Pdt : Jean LESTAGE
- Antoine GENTY
- Jean LELOUP
- Michel MARQUANT
- Frédéric SOBCZAK

MÉMOIRE, PATRIMOINE & ARCHIVES

- Pdt : François ARVY
- Marc JAMON
- René LEMPEREUR
- Jacques MOREL

COMMUNICATION

- Alain CELSE
- Frédéric SOBCZAK
- Auréliane MASSON
- Jean-Pierre PILLARD
- Aurélien JACQUES

DÉLÉGATION AUPRÈS DES LYCÉES

- Pdt : Jean-Paul MARTIAL
- Jean-Louis CHABRIER (LM d'Aix-en-Provence)
- Gilles GAMBIA (EMPT Bourges)
- Pierre DIEMUNSCH (LM d'Autun)
- Jean-Pierre LEROY (LM de St-Cyr-l'École)
- Daniel BOURREL (LM de St-Cyr-l'École)
- Alain CELSE (École Hériot)
- Claude FLEURBE (LM Aix-en-Provence)
- Antoine GENTY (toutes missions)

REPRÉSENTANT AUPRÈS DE LA FNAME

- Louis-Philippe ARSONNEAU

MAGAZINE ET SITE INTERNET

- Alain BAUDEL, rédacteur en chef
- Michel NUGEYRE
- Philippe HEMLED
- Patrick MANDONNET
- Tamara HOHA, conception graphique

N° ISSN : 2427-0385

Directeur de la publication : Jean-Paul Martial
Rédacteur en chef : Alain Baudel

Code de la Mutualité : 784 451-593

L'Association est le Groupement 85
de la Fédération Nationale André Maginot

Imprimerie Chevillon
26, boulevard Kennedy 89100 Sens
Tél. 03 86 65 04 78 Fax. 03 86 65 07 84
www.chevillon-imprimeur.fr



Édito

Le magazine des AET 75 ans avec nous !

D'après nos retours réguliers, le magazine des AET que vous êtes en train de parcourir est apprécié par de nombreux lecteurs ; apprécié pour sa tenue, ses articles (qui en majorité sont vos articles) et sa présentation.

Bien sûr, ce magazine peut certainement être amélioré pour satisfaire le plus grand nombre d'entre vous. Cette tâche, intéressante, nécessite beaucoup de temps et d'investissement pour l'équipe de rédaction. Il faut noter que cette équipe, réduite à un rédacteur en chef, un correcteur et une maquettiste est en place depuis plus de 10 ans et malgré les appels pour la renforcer voire la remplacer, il n'y a pas eu beaucoup de réaction.

Le bénévole n'a pas de temps mais il a du cœur et si l'homme a du cœur, il n'est pas insensible à la fatigue et à la saturation. Donc si une relève ne se manifeste pas, il faudra envisager soit une autre formule, soit un arrêt de notre outil de communication.

Ce magazine est plus qu'une vitrine :

- le magazine permet de créer et d'entretenir des liens avec les différentes générations d'AET ; notre préoccupation est de faire en sorte que, dans chaque numéro, on parle du passé et du présent ;
 - le passé avec des articles sur la vie dans les EMP et EMPT et sur tout ce qui touche à la mémoire et au patrimoine ;
 - le présent avec des articles sur la vie des sections mais surtout sur la vie des jeunes dans les écoles ;
- le magazine permet à certains anciens de se retrouver au travers d'un événement ou d'un reportage ;



- le magazine permet de communiquer sur les actions de notre association et sur les événements qu'elle organise ;

- le magazine est le vecteur officiel d'information et de convocation pour nos assemblées générales ; en cas d'arrêt, il faudra revenir à la version courrier ;

- le magazine est très apprécié des plus anciens d'entre nous qui ne sont pas toujours très familiarisés avec les outils numériques et pour qui le papier reste une valeur sûre ;

- le magazine permet de se faire connaître, car il est diffusé à de nombreux organismes et institutions qui nous apportent leur soutien ;

- enfin, le magazine permet à un grand nombre d'entre vous de rédiger des articles, des anecdotes, des comptes-rendus de voyage, de rapporter vos avis dans « le courrier des lecteurs », et de valoriser vos ouvrages dans « Les AET écrivent » ; merci pour vos contributions.

Toutes les initiatives sont appréciées, si toutefois elles ne se limitent pas à il faudrait que...

N'hésitez pas, ce travail est très enrichissant.



Alain Baudel (62 Tu 67 LM 69 Ai 72)
Rédacteur en chef
Yves Javelaud (57 Bi 63 Au 65)
Vice-président

Nouvelles du siège

- 3 Édito
- 5 Le mot du président
- 6 Le mot du trésorier général
- 7 Nouvelles du siège
- 8 Actualités
 - 8 105^e congrès des AET
 - 12 Bâtiment Albert Moinard
 - 14 Une médaillée paralympique

15 HISTOIRE ET TÉMOIGNAGE

- 15 Mal partie, bien dansée par C. Rahier
- 16 Un jour dans la vie d'un enfant de troupe en 1948 par J. Maurice

22 MÉMOIRE ET PATRIMOINE

- 22 Joseph Deboille, héros de la Ferme des Mayences par X. Le Roy
- 24 La journée des éprouvés de la guerre par J. Morel
- 25 Réfection du carré militaire au cimetière de Billom par F. Arvy

26 PORTRAIT

- 26 Éric Emeraux, portrait d'un enquêteur engagé par F. Sobczak

30 COURRIER DES LECTEURS

32 VIE DE L'ASSOCIATION

- 32 VIE DES ÉCOLES
 - 32 AIX-EN-PROVENCE
 - 38 EMPT DE BOURGES
 - 40 LM DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE
- 48 VIE DES SECTIONS

59 DES AET ÉCRIVENT

- 59 Neuf ans en uniforme de Yves Lesaux

60 LE CARNET

- 60 Hommage
 - 60 Maurice Gambert (Tu 40-44)
 - 61 Henri Schwindt (LM 56-61)
- 62 Le carnet



1^{re} et 4^e de couverture

- Manon Genest de retour à Saint-Cyr-l'École
- Remise de l'insigne à Saint-Cyr-l'École





Le mot du président

Hommage & avenir

Il me tient tout particulièrement à cœur de rendre hommage à notre camarade Pierre CAEL (Montélimar 41-45) décédé le 21 juin 2018 et à Denise son épouse qui nous a quittés le 26 décembre 2022. Pierre était un « fidèle » de notre section des Alpes-Maritimes puis il s'était replié dans les Vosges. Pierre et Denise ont institué notre association légataire d'une part de leur patrimoine pour un montant de près de 140 000€. Nous tenons à les remercier pour leur générosité et le soutien qu'ils nous ont ainsi apporté.

Ce legs, tout comme celui de notre camarade Paul ROBERT que nous associons de nouveau à cet hommage, nous permet de reconstituer nos réserves réglementaires qui étaient descendues à un niveau beaucoup trop bas. Ainsi, nous disposons d'une « épargne de précaution » qui nous permettrait de faire face à un imprévu. Mais ces placements ont aussi pour vocation à dégager des intérêts afin, à terme, de couvrir tout ou partie de nos frais de fonctionnement. Notre objectif premier reste le soutien apporté aux lycées et élèves. A ce jour il est financé exclusivement par les subventions de nos mécènes mais progressivement nous nous devons d'accroître nos capacités à y contribuer aussi par nos cotisations annuelles. Pour cela nous avons déjà réduit drastiquement nos frais de fonctionnement. Ce bilan

vous sera présenté dans le dossier de notre AG 2025 dans le prochain magazine.

Maintenant, pour développer nos ressources nous devons aussi augmenter le nombre de cotisants. À cet effet, en 2025, nous testerons l'impact de l'envoi de mailing à l'ensemble de nos camarades qu'ils cotisent ou non. Le but est de remobiliser ceux des nôtres qui ont volontairement ou non pris quelque distance avec leur association. La réception de ces mels pourrait importuner certains de nos fidèles. Qu'ils veuillent bien nous en excuser et s'associer ainsi à une démarche que nous espérons bénéfique.

Cet objectif d'accroître le nombre de nos adhérents nous le poursuivons depuis des années. Nous avons au siège l'historique des actions de communication qui ont été réalisées dans un

passé parfois récent. Si à ce jour nous ne sommes pas parvenus, comme la très grande majorité des associations, à endiguer cette baisse des adhérents, cela doit nous conduire à redoubler d'effort et surtout chacun à son modeste niveau à être un ambassadeur de notre association. Il y a internet et les réseaux sociaux mais il y a aussi le bouche à oreille et les contacts personnels.

Lorsque vous lirez ces lignes nous serons à la veille des fêtes de fin d'année. Je vous souhaite un joyeux Noël et vous présente mes meilleurs vœux pour la nouvelle année. Que 2025 soit aussi une bonne année pour notre association.

 **Jean-Paul Martial (Au 72-77)**
président général des AET



Pierre Caël, (Montélimar 41-45), photo transmise par Jacques Daviet de la section des Alpes-Maritimes



LE MOT DU TRÉSORIER

Mieux préparé pour 2025

La fin de l'année approche et avec elle les derniers objectifs à réaliser. Le 30 novembre, clôture des cotisations 2024 et calcul des reliquats des dons, directement payés au siège, à reverser aux sections. En décembre, versement des dons restants et restitution de la partie de cotisation des adhérents MEMBRES conformément à la décision qui sera prise lors du conseil d'administration de novembre.

Et maintenant pour mieux préparer 2025, je reviens sur quelques points qui me tiennent à cœur. Un peu rabâche diront les lecteurs assidus...

Pour les sections :

1. Je vous demande d'informer vos membres en **prélèvement automatique** (PA) qu'ils vont recevoir, courant décembre, un courriel « formaté et automatique » les informant du prélèvement, le 31 janvier prochain, de leur cotisation 2025. Ce courriel, imposé par la loi, est obligatoire. À la suite des questionnements l'année dernière, le numéro de RIB devrait être tronqué sur ma demande. Toutefois, il n'y a plus de souci de sécurité pour transférer les RIB sur internet, les PA faisant l'objet d'une alerte de votre banque sur votre téléphone portable (double certification mise en place par l'Europe).

2. **Cotisations** : SVP, imposez-vous d'utiliser le modèle que je vous ai adressé dans différents bilans (j'en suis au n°6 : « modèle - envoi au siège des cotisations et dons des sections.xlsx »). Plus ce document arrive tôt au siège, bien lisible et rempli (n°d'adhérent spécifiquement), plus vite vos membres auront accès aux services de notre site internet (accès, messagerie, envoi du magazine,...). Pour les adhérents ayant cotisé en 2024, les droits aux services sont prolongés jusqu'au 31 mars. Ensuite, sans cotisation enregistrée, ils sont automatiquement coupés. Sensibilisez vos membres réglant leur cotisation après février du risque de coupure de l'envoi du magazine (voir le texte pour les adhérents directs).

3. **Dernier point** : informez vos membres que le message générique « vous n'avez pas payé votre cotisation 2025 » est automatique pour tous ceux qui ne sont pas en PA, dès le 1^{er} janvier. Il disparaît dès l'enregistrement de la cotisation.

Pour tous les adhérents :

1. **Pour les nouveaux adhérents**, comme nous sommes une mutuelle, l'accord du siège est imposé par les textes qui nous régissent. Vous devez donc procéder en deux temps : demande

d'inscription, puis, lorsque vous aurez reçu vos éléments d'identification pour accéder au site (login et mot de passe), réglez votre cotisation.

2. **Différents modes de paiement sont proposés**, beaucoup trop de mon point de vue, mais il faut assumer le passé. Privilégiez le PA, dont les modalités d'application ont beaucoup évolué, en particulier avec l'annulation rendue très simple par un simple courriel au siège ou à moi-même et, pour les réfractaires au PA, choisissez le paiement par CB. Ces deux modes de paiement entraînent une prise en compte des services AUTOMATIQUEMENT. Tous les autres nécessitent l'intervention d'un membre du bureau (Yves Javelaud ou moi en son absence), d'où un risque d'erreur préjudiciable.

Vous êtes presque 3 000 et il est seul. Dur, dur pour lui les mois de janvier et février !!!

En espérant que 2025 soit une année faste avec l'arrivée de nouveaux adhérents et moins chronophage pour vos serveurs. Je souhaite à toutes et tous de passer d'excellentes fêtes de Noël.

AmicalEment



Patrick Mandonnet
(64 Tu 66 LM 75)



15

DATES DU MAGAZINE

Le magazine des AET est à votre disposition pour toute publication. Nous vous demandons de respecter les conditions techniques requises et les dates de publication.

- **Mars 2025** : remise des éléments au plus tard mi-février pour une distribution vers fin mars.

- **Juillet 2025** : remise des éléments au plus tard mi-juin pour une distribution vers fin juillet.

- **Novembre 2025** : remise des éléments au plus tard mi-octobre pour une distribution vers fin novembre.

Tenez compte de ces délais pour faire paraître vos annonces concernant les manifestations prévues.

NOUS JOINDRE, REJOINDRE, PARTICIPER, PARTAGER

📍 166 rue La Fayette 75010 Paris ☎️ 01 40 34 54 31

- PRÉSIDENT GÉNÉRAL : president@ancienfantdetroupe.org
- SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : secrtaire@ancienfantdetroupe.org
- TRÉSORIER GÉNÉRAL : tresorier@ancienfantdetroupe.org
- MAGAZINE AET : magazine@ancienfantdetroupe.org
- PERMANENCE SIÈGE : siege@ancienfantdetroupe.org
- CARNET (naissances, mariages, décès) : carnet@ancienfantdetroupe.org

OUVERTURE
DU SIÈGE

La permanence au siège des AET est assurée par les bénévoles, uniquement le lundi et le mercredi de 9^h à 12^h et de 14^h à 16^h.



Bienvenue sur le site de l'association des AET



LE SITE DES AET

Pour vos adhésions, cotisations, achats en ligne, suivre notre actualité et bien d'autres choses ancienfantdetroupe.org

Une pub à faire passer dans le magazine ?

Voici nos tarifs TTC 2025

Surface	1 numéro	3 numéros	6 numéros
Page entière	300 €	1008 €	1824 €
1/2 page	168 €	552 €	864 €
1/3 de page	120 €	384 €	576 €

COTISATIONS AET
POUR 2025GRILLE D'INSCRIPTION
& RENOUELEMENT

GROUPE A

Membre participant, membre sympathisant, étudiant de plus de 25 ans

- A1 : cotisation annuelle : 36€
- A2 : cotisation (36€) + magazine en ligne (4 €) : 40 €
- A3 : cotisation (36€) + magazine papier (15 €) : 51 €

GROUPE B

Elève de lycée de la Défense, étudiant de moins de 25 ans

- B1 : cotisation + magazine en ligne : 10 €

GROUPE C

Veuve ou veuf d'AET

- C1 cotisation + magazine papier : 25 €
- Parent d'élève de moins de 25 ans
- C2 : cotisation + magazine en ligne : 25 €

**+ MEMBRE BIENFAITEUR 100€
AVEC MAGAZINE PAPIER**

Nota : La carte d'adhérent est incluse pour les nouvelles inscriptions

VOS CAMARADES
AET À VOTRE
ÉCOUTE

CONSEIL NOTARIAL

Une question notariale, contactez notre camarade Lionel Petit (78 LB 80 Au 85).

LIONEL PETIT

11, rue de Rome 75008 Paris.

Tél. : 01 43 87 48 91

lionel.petit.75045@paris.notaires.fr



LE DROIT & VOUS

Notre camarade AET, Antoine Genty (LA 58-64), se propose de vous aider à trouver une solution à vos problèmes juridiques.

Pour solliciter une étude de sa part, il vous suffit d'établir un dossier complet et, soit le lui adresser directement, soit l'envoyer au siège à son attention. Vous pouvez aussi vous confier à notre camarade avocat pour toutes les affaires personnelles qui le nécessiteraient.

ANTOINE GENTY

110 Bd Saint-Germain, 75006 Paris

Tél. : 01 47 42 33 10

MÉDECIN SPÉCIALISTE
DE MALADIES INFECTIEUSES
ET TROPICALES

Chers camarades, je propose ma spécialité et ma très longue expérience de médecin spécialiste de maladies infectieuses et tropicales à tout AET qui aurait besoin d'un avis médical pour lui et sa famille ou conseils pour un séjour sous les tropiques soit touristique soit professionnel. Cordialement.

JEAN-PIERRE DOMARCHI
(Ai 56-63)

Tél : 05 34 42 98 95

email : ocharlot2@gmail.com
Résidence San Marco, 609B,
25 Port Saint-Sauveur 31000
Toulouse

ACCOMPAGNER
LES AGENTS
DU SECTEUR PUBLIC
DANS LEURS
PROJETS,

C'EST ÇA
ÊTRE À LA
HAUTEUR DE
NOS CLIENTS.



BANQUE FRANÇAISE
MUTUALISTE

Banque Française Mutualiste - Société anonyme coopérative de banque au capital de 179 794 404,25 EUR. 326 127 784 RCS Paris.
Siège social : 56-60 rue de la Glacière - 75013 Paris.

Société Générale - S.A. au capital de 1 010 261 206,25 EUR. RCS Paris 552 120 222. Siège social : 29 boulevard Haussmann - 75009 Paris.

RETROUVEZ-NOUS SUR [BANQUEFRANCAISEMUTUALISTE.FR](https://www.banquefrancaisemutualiste.fr) ET CHEZ NOTRE PARTENAIRE **SG** 

105^e CONGRÈS DES AET

du 2 au 6 juin 2025
à Oberbronn (67)

RDV à L'HÔTELLERIE DU COUVENT
2, rue Principale 67110 Oberbronn

par train : TER Strasbourg > Niederbronn-les-Bains (tra-
jet d'une heure au rythme d'un train par heure dans les deux
sens en journée), puis taxi (06 63 46 35 00) pour le couvent
Oberbronn (3,5 km par route).

en véhicule : parking gratuit à 100 m du couvent dès la fin du marché
hebdomadaire le mardi après-midi.



PROGRAMME

LUNDI 2 JUIN

- de 14h à 18h30 : arrivée des congressistes, accueil, installation, réunion, retrouvailles et repas du soir.

MARDI 3 JUIN

- 8h30 : assemblée générale ordinaire au couvent pour les AET membres et visite d'une cristallerie pour les accompagnant-e-s (déplacement en bus).
- de 12h à 13h30 : déjeuner pour tous au couvent d'Oberbronn.
- après-midi : visite de Simserhof (déplacement en bus pour tout l'après-midi) + cérémonie mémorielle militaire à Reichshoffen et religieuse à Oberbronn puis pot avec invités.
- 20h : repas « tradition » au couvent pour les AET membres et leurs accompagnant-e-s.

MERCREDI 4 JUIN (déplacement en bus toute la journée)

- dès 8h30 : départ de la visite du Mont Sainte-Odile puis pique-nique avec un panier repas fourni aux demi-pensionnaires par le couvent.
- après-midi : visite guidée du Haut-Koenigsbourg et retour à Oberbronn.

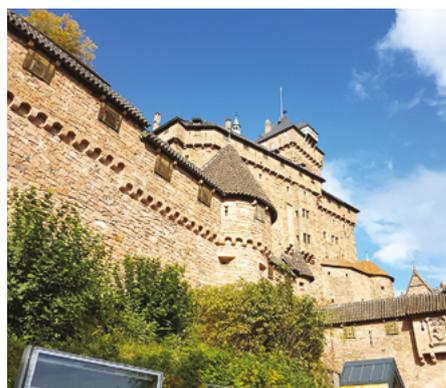
JEUDI 5 JUIN (déplacement en bus toute la journée)

- dès 8h30 : départ de la visite du MM Park suivie d'un déjeuner sur place.
- après-midi : visite du Struthoff (extérieur du camp et nécropole) puis visite du Centre Européen du Résistant Déporté sur le même site.

VENDREDI 6 JUIN

Des visites complémentaires seront possibles en covoiturage après validation par la section AET 67 selon le nombre des participants. La prolongation ou la réservation d'un nouvel hébergement sera à la charge de ou des l'intéressé-e(s).

Les idées et propositions sont les bienvenues avant le 1^{er} avril 2025.





Détail des coûts prévisionnels par personne en demi-pensions

- Demi pension (repas du soir + nuit + petit déjeuner) = **69 €** ;
- Repas mardi midi (boisson comprise) = **18 €** ;
- Repas Tradition mardi soir = **28 € pour les demi-pensionnaires du 3 au 4 juin ;**
= **45 € pour les autres participants ;**
- Pot mardi en fin d'après midi = **11 €**

Dépenses d'un congressiste participant à toutes les activités

- Du **lundi 2 au mardi 3 juin** : 2 x1/2 pension : 138 € + activités : 76 € + bus 26 € = **240 €**
- Le **mercredi 4 juin** : 1/2 pension : 69 € + activités : 24 € + bus 28 € = **121 €**
- Le **jeudi 5 juin** : 1/2 pension : 69 € + activités : 40 € + bus 34 € = **143 €**

Coût du séjour d'un congressiste participant à toutes les activités et selon la durée du séjour

- du mardi 3 juin arrivée le 2 et départ le 4 matin : **240 €**
- du mardi 3, mercredi 4 juin et arrivée le 2 et départ le 5 matin : **361 €**
- du mardi 3, mercredi 4, et jeudi 5 juin : arrivée le 2 et départ le 6 matin : **504 €**

Paiements

- le 1^{er} versement a été effectué à la section AET 67 en septembre - octobre 2024
- le 2^e versement est attendu pour la mi décembre au plus tard
- le reliquat de paiement sera effectué à l'arrivée des congressistes au couvent (juin 25) où chaque participante recevra une facture individuelle détaillée

Arrhes

Une somme de 50 € par personne et par séjour sera retenue par l'hôtellerie du couvent comme arrhes pour toute annulation après le vendredi 2 mai 2025.

Retardataires et inscriptions

Les inscriptions des retardataires et les paiements associés seront encore possibles début 2025 dans la limite des places restantes. Il est conseillé de ne pas trop tarder.

Les retardataires peuvent préalablement vérifier la possibilité d'inscription en s'adressant directement à la section AET67. En cas de réponse favorable, ils adresseront directement leurs fiches individuelles d'inscription avec les chèques associés en utilisant les formulaires déjà diffusés.

Une question, un souci particulier, contactez :
Bernard Cher 06 75 58 66 76 ou
Jean-Louis Mégarademy 06 04 42 97 07

QR code pour accéder aux infos sur le site des AET, Section Bas-Rhim



FICHE D'INSCRIPTION complémentaire MEMBRE AET (B)

Nom & Prénoms Section AET.....
 Téléphone portable Mél
 Je serai accompagné(e) de : nom & prénom(s)
 Téléphone portable Mél

**Ce document s'adresse aux congressistes AET 2025 qui ont déjà procédé à l'inscription initiale (A)
 En qualité d'AET, je participerai à l'Assemblée générale du mardi 3 juin matin**

Je participerai au Congrès AET 2025 : cochez l'une des 3 cases suivantes :

case cochée = oui case blanche = non

- du 2 après midi au 4 matinée : j'effectue mon 2^e versement d'un montant (souhaité) de 100€
 du 2 après midi au 5 matinée : j'effectue mon 2^e versement d'un montant (souhaité) de 170€
 du 2 après midi au 6 matinée : j'effectue mon 2^e versement d'un montant (souhaité) de 220€

Je rédige mon 2^e chèque de€ libellé à l'ordre de « AET 67 » et l'adresse avec cette fiche d'inscription dûment remplie à : « Jean Louis Mégaradémy, 14 rue de Mulhouse 67100 Strasbourg » avant mi-décembre 2024 (une fiche et un chèque par participant).



FICHE D'INSCRIPTION complémentaire ACCOMPAGNANT.E (B)

Nom & Prénoms Section AET.....
 Téléphone portable Mél
 J' accompagnerais : nom & prénom(s)
 Téléphone portable Mél

**Ce document s'adresse aux congressistes AET 2025 qui ont déjà procédé à l'inscription initiale (A)
 En qualité d'accompagnant, je participerai à la visite du mardi 3 juin matin**

Je participerai au Congrès AET 2025 : cochez l'une des 3 cases suivantes :

case cochée = oui case blanche = non

- du 2 après midi au 4 matinée : j'effectue mon 2^e versement d'un montant (souhaité) de 100€
 du 2 après midi au 5 matinée : j'effectue mon 2^e versement d'un montant (souhaité) de 170€
 du 2 après midi au 6 matinée : j'effectue mon 2^e versement d'un montant (souhaité) de 220€

Je rédige mon 2^e chèque de€ libellé à l'ordre de « AET 67 » et l'adresse avec cette fiche d'inscription dûment remplie à : « Jean Louis Mégaradémy, 14 rue de Mulhouse 67100 Strasbourg » avant mi-décembre 2024 (une fiche et un chèque par participant).



- Nouvelle inscription - Je décide tardivement de participer au Congrès 2025

1 Je remplis ma fiche d'inscription (A) - magazine AET 296 - et je l'adresse avec le 1^{er} chèque

2 Je remplis cette fiche d'inscription (B) et je l'adresse avec le 2^e chèque
idem pour mon accompagnant(e)

Si nécessaire, je contacte préalablement B. Cher ou J.L Mégaradémy (AET 67)

LE 28 JUIN 2024

UN BÂTIMENT DE L'ÉCOLE DU MATÉRIEL DE BOURGES NOMMÉ ALBERT MOINARD

Le général Albert Moinard (56 LB 58 LM 63) nous a quittés le 3 avril 2020

Je l'ai rencontré pour la première fois en 1978 alors qu'il commandait la 608^e compagnie d'approvisionnement en recharges de Rastatt. Jeune sous-officier, sortant d'école, j'avais tout à apprendre et je ne m'imaginai pas que se tenait devant moi un homme qui a connu un parcours exceptionnel et qui allait avoir une grande influence sur la façon de conduire ma vie.

Albert Moinard, qui n'a pas connu son père, est élevé par sa mère seule, dans son petit village de Meisenthal situé à proximité de Bitche en Moselle. Il y fréquente l'école communale mais parle surtout un dialecte allemand. Pupille de la nation, il entre à l'âge de 10 ans à l'école militaire enfantine Hériot, où il éprouve quelques difficultés à s'exprimer correctement en Français. Un peu perdu dans ce nouvel environnement, il est aidé par la gentillesse de Sœur Louise, fille de la Charité, congrégation fondée par Saint Vincent de Paul, qui participe à l'encadrement et qu'il évoque toujours avec beaucoup d'émotion. Il se transforme et se consacre de façon désintéressée à ses camarades dans la peine et les épreuves,



sans oublier ses études. C'est ainsi qu'en 1958, il rejoint l'école militaire préparatoire technique du Mans et en sort cinq ans plus tard, titulaire d'un certificat d'aptitude professionnel et d'un brevet d'enseignement industriel « tourneur-fraiseur ». Admis au peloton sous-officier, il est affecté au titre de mécanicien de l'aviation légère de l'armée de Terre dans différentes unités. Reçu au concours unique des services (C.U.S), il sert en Allemagne, en Arabie Saoudite, en état-major, puis prend le commandement du 6^e régiment du Matériel (6^e RMAT) de Rastatt où il laisse son empreinte. Titulaire des certificats de langues parlées et écrites du 3^e degré en allemand et anglais, qualifié en logistique du niveau corps d'armée, sorti major de



Madame Moinard.

l'enseignement militaire supérieur scientifique et technique (EMSST) et Sciences Po, option langues et études étrangères, il s'oriente naturellement vers un parcours diplomatique. Attaché de défense près de l'ambassade de France à Kiev puis à Moscou, il exerce également ses compétences comme adjoint au chef de la mission militaire de liaison auprès de l'OTAN ainsi qu'à l'état-major de l'ar-

mée de Terre. Il ajoute le serbo-croate à son panel de langues étrangères. Nommé général de brigade en 2002, il est admis en 2^e section des officiers généraux par anticipation et sur sa demande, en 2003. Il accompagne alors les délégations étrangères en visite et œuvre pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en occupant le poste de conseiller politico-militaire à Chisinau en Moldavie. Il s'investit éga-



lement dans différentes associations.

De l'école enfantine Hériot au généralat, quel parcours extraordinaire que celui de cet enfant de troupe ! Lui, qui dès son plus jeune âge s'exprimait en patois germanique, a su à force de courage, de ténacité, d'investissement personnel, s'élever au plus haut niveau de la hiérarchie militaire et s'illustrer dans la maîtrise des langues étrangères, compétences associées à son engagement dans l'environnement international et la diplomatie.

Pour rendre hommage à la carrière exceptionnelle, de cet enfant de troupe, l'école du Matériel de Bourges a décidé, sur proposition du président de l'amicale des anciens du 6^e RMAT de Rastatt et



de ses camarades de promotion, de donner son nom au bâtiment dédié à l'instruction sur le système SCORPION, programme destiné à moderniser les capacités de combat de l'armée de Terre. C'est en présence de sa famille, de hautes autorités civiles et militaires et de ses camarades que Gisèle,

son épouse, a dévoilé la plaque baptisant ainsi la structure du nom de « Général Moinard ».

Au cours de ma carrière, j'ai servi à plusieurs reprises sous ses ordres. Il m'avait pris, moi l'enfant de troupe, sous son aile protectrice pour me guider, m'inculquer la valeur de l'exemple, l'investisse-

ment personnel, la culture du résultat, le respect, la bienveillance, l'empathie et toutes les qualités humaines qui m'accompagnèrent tout au long de ma vie. Je lui en garde une respectueuse et profonde reconnaissance.



Michel Nicolas (LM 73-76)
président de la section des Landes

Le BAZAR de la rue La Fayette



◀ Stylo siglé AET 3 en 1
Lampe + stylet pour tablette et smartphone + stylo à bille.
à 7 €



▲ Casquette AET
18 €



▲ Macarons brodés thermo-collants
à 4 € (55 mm)

Macarons auto-collants
Macarons de pare-brise
à 1 € (55 mm)



▲ Médaille AET
à 30 € (50 mm)



▲ Plaques funéraires
à 32 € (145 mm)



◀ Insignes pour boutonnière
6 € (19 mm) / 5 € (12 mm) / 3 € (8 mm)

- Bon de commande à compléter page 21 -



Manon Genest (SC 2007-2009), médaillée de bronze paralympique



9 OCTOBRE 2024

UNE MÉDAILLÉE PARALYMPIQUE AUX J.O DE PARIS DONNE LE DÉPART DU CROSS DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

Quelques jours avant les vacances de la Toussaint, le cross annuel s'est déroulé dans l'enceinte du lycée militaire de Saint-Cyr-l'École. Trois courses successives qui ont vu les filles, puis les garçons du secondaire et enfin tous les élèves des classes post-bac courir dans un bel esprit rappelant que la course à pied est une des traditions du Coldo.

Manon Genest, ancienne élève, a donné le départ après la réception offerte par le chef de corps, le colonel Martial Reinbold dans le hall du tricentenaire. Manon était visiblement très heureuse de retrouver son école ; elle a échangé longuement avec les cadres et ses anciens professeurs, tous émus de la revoir après une quinzaine d'années. Elle s'est également entretenue longuement avec des élèves pour leur faire part de son parcours et pour évoquer ses souvenirs d'ancienne.

Ce fût un magnifique moment d'échanges où Manon a parlé avec conviction des valeurs qui lui ont permis de réaliser ce magnifique palmarès après l'accident qui lui a laissé son handicap.

Manon Genest va avoir 32 ans. Elle a grandi à Châteauroux où elle pratique la natation depuis l'enfance. Pendant ses études au Coldo où elle découvre la course à pied, elle passe son baccalauréat scientifique. C'est après ses études d'ingénieur à l'INSA du Centre-Val de Loire qu'elle est victime d'un accident de la route qui la laisse avec une hémiplegie partielle du côté droit. Pendant sa longue rééducation elle décide de pratiquer le para triathlon et réapprend à marcher, courir, nager et faire du vélo. Un an après, elle devient championne de France puis championne du monde de para triathlon. Après divers titres en triathlon et en

athlétisme aux championnats de France, d'Europe et du monde, elle est sélectionnée pour les jeux paralympiques de Tokyo en 2020. Elle continue sa moisson de titres handisport jusqu'à obtenir « son Graal » le 1^{er} septembre 2024 aux jeux olympiques de Paris avec une médaille de bronze au saut en longueur.

Manon est maman d'une petite fille depuis 2022. Elle est mariée avec Charles, officier dans l'armée française et ancien du lycée militaire d'Autun.

Elle travaille pour l'état-major des armées comme ingénieure militaire.

Elle est chevalier de l'ordre national du Mérite.

Manon Genest va reprendre son entraînement et sa préparation avec un objectif : les jeux paralympiques 2028 de Los Angeles.



Jean-Pierre Leroy (LM 57-62)

Mal partie, bien dansée...



Jean-Claude André (59 Au 65 Ai 67), Yves Javelaud (57 Bi 63 Au 65), Christian Rahier (56 Au 65 Ai 66).

À l'école d'Autun, dans les années 1960-1970, nous n'avions qu'un bal dans l'année, celui de fin d'année, organisé par les classes de terminale et réservé aux élèves des grandes classes. De plus, un élève était invité, une fois par an au bal des Filles de la Légion d'honneur en région parisienne.

Anecdote : pendant l'hiver de l'année scolaire 1963-1964, comme il était de tradition, l'école recevait une invitation d'une place (c'était un peu radin ! je plaisante) pour participer au grand bal des *Filles de la Légion d'honneur* organisé la plupart du temps dans les grands salons du Cercle Saint-Augustin à Paris. Aimant danser, profitant aussi de l'occasion pour « sécher » quelques cours, je me porte vo-

lontaire et je suis désigné par mon commandant de compagnie, le capitaine Pierre Gondellier (35 Au 40). Pour être « beau » et à l'heure au rendez-vous, plus question d'aller chez le coiffeur, tenue astiquée, chaussures civiles brillantes, ordre de mission signé, petit bagage pour ne pas être encombré, départ le matin d'Autun, bal dans la soirée et retour le lendemain. Tout est organisé et minutieusement préparé.

Le grand jour est arrivé, c'est le départ. Je pars dans

ma belle tenue, il fait froid, avec le grand manteau, chaussé de mes belles chaussures civiles, mais au moment de sortir, le chef de poste, légionnaire, m'arrête et me renvoie dans ma chambre pour changer de chaussures qui ne sont pas réglementaires. Malgré mon ordre de mission tricolore qui donnait droit au quart de place, mes explications pertinentes sur ma mission, je suis obligé de retourner dans ma chambre pour changer de chaussures. Je laisse mon bagage au poste de police et en grandes enjambées je pars pour l'échange. Je veux cependant emmener mes chaussures civiles, malheureusement mon bagage est resté au poste de police. Je décide de cacher mes chaussures à l'arrière de mon pantalon, de face on ne remarque rien, de dos ce n'est pas la même chose, tant pis je tente. Je

reviens me présenter au sergent, il ne remarque rien, je récupère mon bagage, je franchis le portail de sortie et je descends, rassuré mais rapidement, car j'ai perdu du temps et je vais rater le train.

Et patatrac, j'entends un grand cri, « revenez ici ! » ; j'ai rapidement compris qu'il avait remarqué l'infirmité de mon dos. Je m'exécute, je remonte la rue, il me fait enlever mon manteau et il découvre mon infirmité, il hurle de plus belle et m'ordonne de me présenter à l'officier de semaine. Mon rêve d'être à Paris au milieu de toutes les filles de la Légion d'honneur qui m'attendent s'écroule, je vais être en plus puni, mais pour moi ce n'était pas le plus important.

Je sors et là je vois arriver en voiture, mon capitaine qui bien sûr me reconnaît et commence à me sermonner parce que je ne suis pas encore parti. Je lui explique sommairement mes déboires, il me dit de monter dans la voiture et me conduit en gare. Pendant le trajet, je conte mon aventure, je lui raconte que mes belles chaussures sont restées au poste de police. A l'arrivée en gare, il sort son portefeuille, il me donne un gros billet (???) en me disant « tiens, tu t'achèteras une paire de chaussures à Paris ! ». Geste inoubliable pour moi à cette époque.

Le reste de l'expédition se passa sans encombre. Comme les filles de la Légion d'honneur étaient belles avec leurs écharpes de couleur !



Christian Rahier
(56 Au 65 Ai 66)

Un jour dans la vie d'un enfant de troupe en 1948

Le texte qui suit n'est pas destiné à « faire pleurer dans les chaumières » mais à décrire de façon exhaustive ce que pouvait être l'éducation d'un enfant au milieu du siècle dernier et surtout, de permettre de la comparer avec celle qui est donnée aujourd'hui. Si l'éducation d'alors semble un peu trop spartiate, celle d'aujourd'hui est manifestement beaucoup trop laxiste et, bien sûr, ceci entraîne cela... C'était il y a seulement 75 ans.

louis/jean



Cet enfant de troupe, c'est moi : **Jacky Maurice 11 ans**, natif de Besançon, parachuté à Aix-en-Provence à l'issue d'un concours passé et réussi 6 mois auparavant.

Je n'ai jamais quitté ma Franche-Comté natale et ici tout m'est étranger, les gens, la campagne, la mer... J'ai été affecté à la première compagnie, classe de sixième moderne 1 (ici on parle de section) et mon chef de section est l'adjudant Bonnet. Il joue, en quelque sorte le rôle de Père pour les 30 gamins de la classe. Il y a 4 sections par compagnie, commandée chacune par un sous-officier, le tout mis sous la houlette d'un capitaine.

Chaque semaine, un sergent et un caporal de semaine sont désignés parmi les élèves. Ils ont pour rôle de servir de relais entre le commandement (« la strass ») et les élèves. Ils assument également toutes les petites tâches quotidiennes (rassemblements, ramassage et distribution du linge, ramassage du courrier etc.)

Au niveau de l'école, un clairon confirmé est chargé de toutes les sonneries, du réveil à l'extinction

AU NIVEAU DE L'ÉCOLE, UN CLAIRON CONFIRMÉ EST CHARGÉ DE TOUTES LES SONNERIES, DU RÉVEIL À L'EXTINCTION DES FEUX, CAR ICI TOUT MARCHE AU CLAIRON.

des feux, car ici tout marche au clairon.

Au niveau de la compagnie, un sous-officier est chargé de tout ce qui est matériel, Il gère également tous les comptes. Chaque élève est en effet titulaire d'un « compte particulier ». Ce compte est alimenté par les mandats des parents ainsi que par « la solde du

soldat » (allocation quotidienne de quelques centimes versée aux soldats du contingent.) Ce compte est utilisé pour réparer d'éventuelles dégradations causées par l'élève ainsi que pour permettre à chacun de financer ses petites fournitures achetées au foyer de l'école (matériel scolaire et éventuellement petites friandises). Chaque semaine, le sergent de semaine dresse la liste de la somme que chacun souhaiterait prélever sur son compte en précisant le montant désiré ainsi que sa destination précise. Soumise au capitaine, cette liste sera agréée ou modifiée sans appel.

Nous sommes ici pour un trimestre et nous ne reverrons nos familles qu'à Noël. D'ici là, nous serons enfermés sans espoir de sortie autre que la promenade dominicale, en rang, colonne par trois, en chantant, vers le Vallon des Gardes, Le Tholonet ou le pont des Trois Sautets...

La vie est spartiate, réglée comme un horaire SNCF, tout est strict, minuté, conditionné par les sonneries du clairon. Il ne faut pas s'attendre ici à la moindre fantaisie !

...

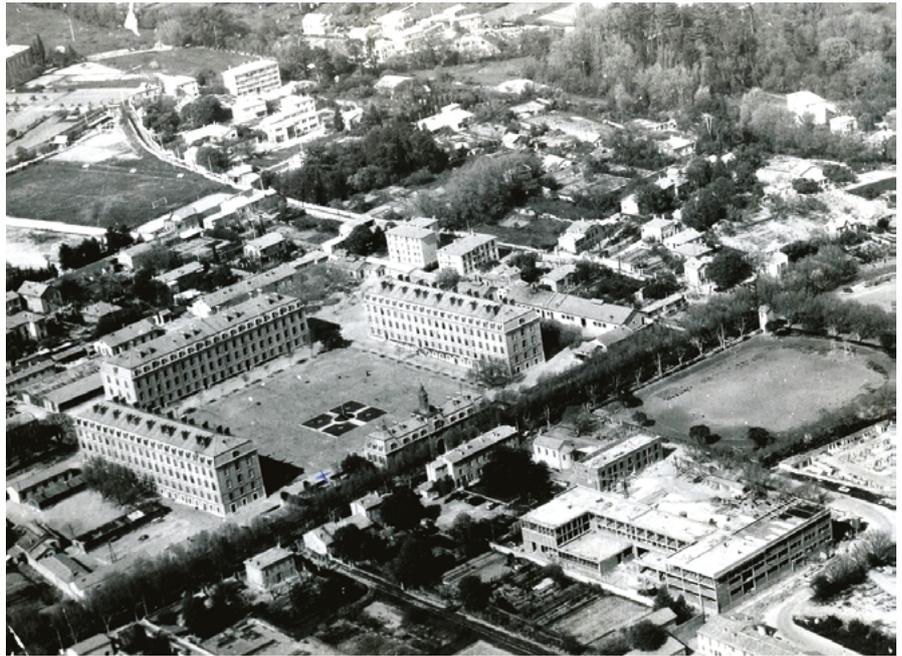
•••

La journée commence à **6h30** précises, le clairon sonne : « Soldat lève-toi, soldat lève-toi bien vite... ». Très rapidement le sous-officier de semaine fait irruption dans les chambrées, fait l'appel, vérifie que tout le monde est levé et dresse la liste des malades potentiels qui se présenteront à la visite médicale dans la matinée.

De **6h30 à 7h30** : chacun plie son couchage et l'installe sur son lit selon un rituel bien précis. On procède au balayage de la chambrée et des communs (couloirs, escaliers) après avoir humidifié le sol à l'aide d'une grosse boîte de conserve au fond percé (en faisant des « huit » sur le sol !). Simultanément on fait sa toilette dans une pièce du rez-de-chaussée équipée d'une grande auge en pierre qui court d'un mur à l'autre et qui est surmontée d'un tuyau de fer horizontal percé de trous qui nous délivrent l'eau.

7h30 : le clairon sonne « C'est pas d'la soupe... ». Rassemblement au pied du bâtiment, déplacement colonne par trois, au pas cadencé, jusqu'au réfectoire. Là, le sous-officier de semaine, installé devant la porte sous une lampe très lumineuse, fait déboîter la section colonne par un et inspecte les élèves un par un (mains et ongles propres, boutons dorés bien cousus sur la veste, chaussures cirées...). Si l'un des critères fait défaut, l'élève est renvoyé vers sa chambrée pour corriger la chose mais alors il sera privé du petit déjeuner. Dans le réfectoire, on doit se découvrir et s'asseoir sur son béret. Le petit déjeuner est servi : un verre en 'duralex' à moitié rempli de café froid, une demi-tranche de pain, une sardine à la tomate ou une portion de fromage fondu accompagne le festin. Il est exclu de demander du « rab », il n'y en a pas....

7h50 : rassemblement de toutes les compagnies sur la place d'armes. Montée des couleurs au



Vue aérienne EMP Aix 1962

son du clairon, puis déplacement en rang et au pas jusqu'au bâtiment des classes. « Rompez les rangs ! » Chacun rejoint alors sa salle de classe. Chaque classe occupe toute la largeur du bâtiment et c'est beaucoup trop grand pour héberger seulement 30 élèves. De ce fait, la pièce est à moitié vide. Au centre, un petit poêle à charbon approvisionné à espace irrégulier par un jeune prisonnier de guerre (il porte un treillis avec les lettres PG imprimée dans le dos). Accrochés au mur, les 'casiers personnels' destinés à recevoir les livres et fournitures scolaires de chacun. (et rien d'autre !).

8h00 à 11h55 : succession de 4 cours de 55 min scandés par des pauses de 5 min déclenchées au son du clairon. Si un professeur est absent ou s'il y a un vide dans la programmation, la classe est mise en étude, surveillée par un « pion » (militaire du contingent recruté dans l'Éducation nationale). Un adjudant-chef, le 'surveillant général' (le Surgé) fait des rondes régulières dans toutes les salles de classe.

12h00 : chaque compagnie se rassemble « en carré » au pied du bâtiment pour le rapport. Le sous-of-

ficier de semaine lit les ordres pour la journée, distribue le courrier et annonce l'arrivée d'éventuels colis (qu'il faudra venir récupérer à 17h00 au bureau de la semaine après qu'ils aient été ouverts et contrôlés par l'autorité.). Puis, déplacement en rang, par sections, vers le réfectoire. A l'arrivée, on déboîte colonne par un et on passe devant le sous-officier de semaine qui, une liste à la main, vérifie si l'on a maigri depuis la dernière pesée à l'infirmerie ! Dans l'affirmative, on a droit à un demi-verre d'huile de foie de morue qui doit être consommé devant témoin ! Repas souvent frugal, par tables de 8. Je découvre des aliments que je n'avais jamais vus dans mon Jura natal comme les olives, les capres, les pastèques... Le pain est rationné (nous avons encore en 1948 les tickets de pain de la guerre) et nous avons droit à une demi-tranche par enfant. La boisson, c'est de l'eau tiède épurée par des « filtres Chamberland » qui alimentent, goutte à goutte des grands vases en verre posés sur des étagères.

De **12h45 à 13h45** : temps laissé libre « pour ne rien faire » car on n'a pas le droit de monter dans nos chambrées ni dans nos classes. Quand un gros mistral balaie la

•••

...

cour, on se masse à l'abri du vent, au soleil, en bout de bâtiment.

13h45 à 16h00 : le clairon sonne la reprise des cours, on se rassemble et on retourne, en rang, dans nos classes respectives. Deux heures de cours dans les mêmes conditions que le matin puis ce sera la pause de l'après-midi.

16h15 à 17h30 : on est autorisé à monter dans nos chambrées pour faire nos lits mais il est interdit de rester dans le bâtiment. Chacun se rend alors vers une activité choisie en début d'année (maquettisme, poterie, musique, escrime etc.). Personnellement, sur le conseil d'un ancien, (« un vieux » de troisième !) j'ai opté pour la musique, section batterie/tambour. C'est la seule opportunité pour pouvoir sortir de la caserne de temps à autre le dimanche.

La batterie/fanfare de l'école jouit d'une très bonne réputation dans la région ; elle est donc très demandée (fêtes locales : St-Raphaël, Fréjus, Apt. etc. ou rencontres sportives comme des matchs internationaux au stade vélodrome de Marseille). Les déplacements se font en camions (GMC) et, lorsqu'on arrive dans la ville où l'on doit jouer, on est accueillis par des responsables locaux qui donnent les directives à notre chef de musique et qui nous offrent généralement, oh merveille !! un chocolat chaud et un croissant ! Nous défilons dans les rues jusqu'à midi et là, rassemblement sur la place centrale où les habitants de la ville viendront nous récupérer par 1, 2 ou plus pour nous inviter à leur repas familial.

L'après-midi, c'est défilé dans les rues et le soir, retour à Aix avec nos GMC. Une anecdote amusante : pour pouvoir ramener du pain à la caserne (pain offert par les familles lors du repas de midi (ce qui est interdit), on le cache à l'intérieur d'un tambour en ouvrant la peau de timbre (celle du dessus) avec un couteau.



Chef de bataillon Appolinaire-Esteux - Commandant l'EMP d'Aix - 1948

Mais revenons à notre emploi du temps.

17h45 à 19h30 : étude surveillée. On fait les devoirs et on apprend les leçons du lendemain. Il est strictement interdit de parler, de lire (et de posséder) des revues ou des livres qui ne soient pas scolaires. Personnellement, pour meubler le temps, j'ai pris l'habitude de feuilleter mon dictionnaire Larousse. (ça m'a, à la longue, donné de bonnes bases en vocabulaire !).

20h00 : le clairon a sonné « la soupe » ... On se rend en ordre au réfectoire. Généralement la soupe est déjà servie, froide, dans nos assiettes. Comme toujours, le repas est très frugal.

20h30 à 21h30 : étude surveillée (dimanche y compris). Puis on rejoint nos chambrées. Le clairon sonne l'appel. Dans chaque chambrée, deux élèves restent debout, en tenue pour le rituel. Lorsque le sous-officier de semaine arrive dans la chambrée le premier élève crie : « Garde-à-vous, silence à l'appel. » Puis il lit la liste d'appel dans l'ordre des lits. Le second se

déplace au fur et à mesure de lit en lit, se met au garde-à-vous, et, à chaque nom prononcé il annonce : « présent couché » ou « à l'infirmerie » ou tout autre motif d'absence

22h00 : le clairon sonne « l'extinction des feux ». Toutes les lumières doivent alors être éteintes et le silence absolu doit régner. Le sous-officier de semaine se promène dans les couloirs pour vérifier que la consigne est bien exécutée. (Les chambrées n'ont pas de portes et les cloisons ne montent pas jusqu'au plafond ; de ce fait, une personne qui rode dans le couloir entend très bien ce qui se passe dans les locaux. Il arrive (rarement : une fois en trois ans) qu'un contre-appel soit ordonné dans la nuit. Tout le monde doit alors s'habiller, descendre dans la cour et se rassembler pour que les effectifs soient contrôlés.

Et le jeudi ? (jour de repos scolaire à l'époque). Jusqu'au lever des couleurs inclus, l'emploi du temps est identique à celui des autres jours. Puis, la matinée va être consacrée aux soins « d'hygiène ». Perception du linge propre (5 articles : une chemise, un caleçon, une paire de

...

•••

chaussettes, une serviette de toilette, un mouchoir). Ce linge n'est pas personnalisé. L'élève de semaine se rend au magasin de la compagnie avec un camarade et là, on lui remet en vrac dans une couverture les fournitures pour toute la classe sans notion de taille ou de personne. Il a la charge de les redistribuer.

Une fois par mois, la distribution est complétée par l'attribution de : 1 savon de Marseille, 1 boîte de cirage, 1 paire de lacets de cuir.

Mise au lavage du linge « sale » dans les mêmes conditions. Mise en réparation des brodequins auxquels il manque des clous. Puis ce sera la douche hebdomadaire collective. Là encore, tout est « piloté » : on se déshabille et on pénètre dans une cabine où il n'y a pas de robinets, juste des « pommes » de douche au plafond. Lorsque tout le monde est en place, le sous-officier de semaine crie « mouillez-vous ! »

et il fait ouvrir l'eau. Trois minutes plus tard, l'eau est coupée et le commandement devient « savonnez-vous ! » Encore cinq minutes et ce sera « rincez-vous ! ». Le reste de la matinée sera consacré à présenter une « revue » (revue de literie, de brodequins, de tenue N°1, de casernement etc...).

L'après-midi est partagé entre des activités de cohésion à caractère militaire (défilé en ordre serré) et des activités 'ludiques' (sport, musique, modélisme, poterie...).

L'étude du soir sera consacrée au courrier. Chaque élève doit écrire obligatoirement une lettre par semaine à ses parents. Cette lettre sera remise décachetée au service de semaine afin d'être lue par le capitaine. S'il y a la moindre allusion négative dans ce courrier, l'élève sera convoqué par le capitaine qui lui fera rectifier son texte car tout ici, doit être « bien » !

Le courrier « arrivée » est décacheté et lu par le service de semaine. Il est interdit (et impossible !) d'écrire à toute autre personne qu'à ses parents.

Les colis sont ouverts et fouillés (recherche d'argent dissimulé dans de la nourriture (une brioche « fourrée » par exemple).

La soirée sera identique aux autres jours de la semaine.

Et le samedi ? Le matin, les cours ont lieu comme les autres jours mais souvent, l'après-midi, un camion nous emmène à la plage de La Couronne à Martigues ou à Marignane au bord de l'étang de Berre. C'est très apprécié. Il arrive aussi que l'on fasse une excursion guidée (La Sainte Baume, Simiane la Rotonde, Les Baux...).

La soirée se passe selon le même scénario que les autres soirs.

•••



AP 1948 Officiers et professeurs



Et, pour finir : **le dimanche ?** C'est le retour au calme. Réveil dans les mêmes conditions qu'en semaine. Petit déjeuner amélioré (on a un petit bout de beurre ! C'est extra !!) Après les couleurs, on se met en « tenue N° 1 » (c'est la tenue de sortie) pour aller à la messe dans une chapelle de l'armée de l'air (quartier Forbin) de l'autre côté de la ville. Le déplacement se fait bien sûr en rangs et au pas !

L'après-midi on se rend sur un terrain « à tout le monde » comme par exemple la pinède du Vallon des Gardes à 5 km de la caserne et là, chacun organisera son temps comme il le veut. Personnellement, déjà très « accro » aux choses de la nature, je m'applique à découvrir les cigales qui « chantent », accrochées au tronc d'un pin ou, à plat ventre sur le sol, j'observe une larve de fourmilion tapie au fond de son entonnoir de sable qui essaie de capturer des fourmis. D'autres camarades jouent à la pétanque en utilisant des pierres plus ou moins rondes en guise de boules. La soirée sera identique aux six précédentes et se terminera par une étude surveillée et une extinction des feux.

ÉPILOGUE

Il est certain qu'un tel « formatage » appliqué à de jeunes garçons pendant une dizaine d'années va marquer à vie les caractères et la façon de se comporter. Cette éducation est dominée par le manque d'affectif (ni maman, ni papa, ni fratrie). L'enfant n'a personne à qui se confier, il se replie sur lui-même, devient secret, renfermé et fataliste.

Mais, ce système n'a pas que des inconvénients car, à une énorme majorité, les enfants élevés « chez les enfants de troupe » ont donné des hommes droits et forts qui ont réussi dans la vie quelle que soit leur orientation professionnelle (militaires, médecins, entrepreneurs, ingénieurs...).

Une dernière caractéristique de ce

milieu : l'amitié sans faille qui règne parmi tous les anciens ! Il suffit de dire je suis A E T (ancien enfant de troupe) pour être immédiatement admis dans la communauté.

Voilà une journée bien remplie mais je ne voudrais pas m'arrêter sans parler d'un « cérémonial » très important pour nous et qui n'a lieu qu'une fois par trimestre : les PERMISSIONS.

Les permissions (les vacances), c'est l'évènement le plus attendu depuis trois longs mois. ! On va pouvoir enfin retrouver sa famille, son pays, ses amis, un peu de liberté et la cuisine de Maman !

Les préliminaires à ce grand moment ce sont les conseils de classe. Il s'agit de faire un bilan du trimestre dans les domaines du travail et de la discipline et donc de distribuer récompenses et punitions.

Dans chaque section, le premier de la classe est nommé « sergent major » Il a droit à un galon doré à trois chevrons sur l'épaule gauche et... à 2 jours de permissions supplémentaires.

Le second, le « sergent fourrier » bénéficie de deux chevrons dorés et d'un jour de permissions supplémentaires.

Tous les élèves dont la moyenne générale est au-dessus de douze seront « sergent ». Ils auront un chevron doré et un jour de permissions en plus.

Les élèves ayant obtenu entre 10 et 12 de moyenne seront des « caporaux ». Ils auront droit à un double chevron rouge mais aucun jour de supplément.

L'appartenance à la musique permet également de bénéficier de « jours de rab ». Les « chefs de pupitre » auront droit à un galon doré au-dessus des manchettes et deux jours de permissions en plus. Pour les « exécutants lambda » ce sera un galon moucheté tricolore et un jour supplémentaire.

De l'autre côté du bilan il y a les punitions.

Les punitions sont distribuées sous forme de PV (PV = Privation de Vacances). Ces punitions sont infligées soit dans le cadre militaire (désobéissance, retards, impolitesse...), soit dans le cadre scolaire (travail insuffisant, mauvaise tenue des documents, devoirs ou leçons bâclés...).

Le conseil de classe du troisième trimestre fera le bilan scolaire de l'année écoulée : si la moyenne générale est en-dessous de 9/20, l'élève devra redoubler (à condition d'être en âge de pouvoir le faire). Sinon, il sera renvoyé « dans ses foyers » et il devra attendre ses 18 ans pour s'engager obligatoirement dans l'armée française pour cinq ans.

La scolarité est conditionnée également par la réussite obligatoire aux différents examens (BEPC, premier puis deuxième bac.). L'échec à l'un d'entre eux entraîne le redoublement ou le renvoi.

Mais revenons à nos fameuses permissions : les jours de P.V. retarderont d'autant la date du départ en permissions. Durant cette période d'attente, l'élève puni sera astreint, sous la surveillance d'un sous-officier, à des petits travaux d'intérêt général : (nettoyages divers des locaux et des abords).

Ce bilan étant fait, les choses vont se dérouler de la façon suivante : la veille du grand jour, des panneaux indicatifs sont accrochés aux platanes de la cour. Ils portent :

1. le nom d'une grande direction (par exemple : Lyon - Besançon - Mulhouse - Strasbourg) ;
2. le nom du sous-officier responsable de cette direction ;
3. la liste nominative des élèves concernés ;
4. l'heure de départ vers la gare d'Aix le lendemain matin ;
5. l'horaire du grand train à partir de Marseille.

En fin d'après-midi, à l'heure dite, chacun se rassemble au pied de sa « pancarte ». Le sous-officier fait l'appel et distribue : les « titres de





permissions », les billets de train, le casse-croûte de la journée (un paquet de « biscuits de guerre » et une boîte de sardines) et donne à chacun une petite somme prélevée sur ses fonds particuliers (à mon souvenir, cette somme correspondait au prix d'un paquet de 10 cigarettes « HIGH LIFE » (que l'on prononçait « YGLIF ») ou d'un go-belet de café pris sur le quai.

Le lendemain, à l'heure fixée, on se rend à la gare d'Aix pour prendre la navette pour Marseille-St-Charles. Le sous-officier nous donne les dernières consignes et nous laisse. Généralement on arrive à Marseille en début de matinée et notre « grand » train ne partira que dans la soirée... On passe donc la journée à 'glander' en ville (Canebière et Vieux Port).

Puis, c'est le retour à la gare. Voyage de nuit dans un wagon

réservé par le commandement, on est heureux, on chante, on vit un instant tellement attendu depuis trois mois. ! Et c'est l'arrivée à la maison, on retrouve avec bonheur tous nos souvenirs... La famille nous fait raconter notre vie de petits soldats, on parle... on parle... il y a tant de choses à dire... Les embrassades terminées, il reste une obligation à remplir, on est soldat et il faut aller à la gendarmerie en tenue pour se faire enregistrer. ! Ce sera fait dans la foulée... (le visa de la gendarmerie apposé sur le titre de permissions atteste que l'on a droit au « quart de place » dans les trains).

Et voilà, et ça va durer 10 ans !! Dix années au cours desquelles on va être conditionné pour devenir des hommes instruits, respectueux des lois et aptes à tenir des fonctions

importantes dans notre société. Si tout se passe bien, après le deuxième bac, les études secondaires seront suivies d'une « Prépa » au concours d'une grande école militaire (St-Cyr, Navale, Air/Salon ou Santé/Lyon). Il est interdit de concourir pour une grande école civile. Dans le cas contraire, si l'élève a été « sorti » de la chaîne à un moment quelconque de sa scolarité, il devra attendre ses 18 ans pour prendre un engagement de cinq ans et intégrer une école de sous-officiers.

Mais quelle que soit l'issue de ces études, tous resteront, à vie, des ANCIENS ENFANTS DE TROUPE (AET).

 Jacques Maurice
(48 Ai 51 Au 58)



BON DE COMMANDE

À adresser au siège de l'association avec le règlement correspondant.

Chèques au nom de : Association des AET

N° d'adhérent: _____

Adresse de réception de la commande :

Mme. M.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Commune : _____

Montant des frais d'expédition	
1,5 €	de 0 g à 15 g
3 €	de 16 g à 90 g
5,5 €	de 91 g à 250 g
8 €	de 251g à 480 g
12,5 €	de 481 g à 3000 g

Articles	Prix unitaire	Poids unitaire	Nombre d'article	Poids en g	Montant
Stylo AET « 3 en 1 »	7 €	20g			
Insigne boutonnière (8 mm)	3 €	2g			
Insigne boutonnière (12 mm)	5 €	2g			
Insigne boutonnière (19 mm)	6 €	4g			
Macaron brodé thermo-collant	4 €	2g			
Macarons auto-collant ou de pare-brise	1 €	2g			
Médaille AET	30 €	95g			
Plaque funéraire	32 €	212g			
Casquette AET	18 €	75g			
Livre : Des premières écoles militaires aux lycées de la défense	15 €	752g			

POIDS TOTAL :

Montant total des articles (1)

Montant des frais d'expédition (2)

MONTANT TOTAL DE LA COMMANDE (1)+(2)

Joseph Deboille (39 Bi 43) Héros de la Ferme des Mayences

Joseph Marius Deboille naît le 2 septembre 1925 dans le 2^e arrondissement de Lyon. Il est l'aîné des trois enfants de Pauline Besançon et de Rémi Deboille, bourrelier, puis gardien de la paix. En octobre 1939, il entre en classe de quatrième à l'école militaire préparatoire de Billom. Il obtient son brevet d'études primaires supérieur en juillet 1943.

Âgé de 18 ans, il s'engage le 24 novembre 1943 au titre de l'école de la Garde qui vient d'ouvrir ses portes à Guéret. C'est alors la seule opportunité d'instruction militaire en France métropolitaine. En effet, dans la foulée de l'invasion de la zone sud le 11 novembre 1942, les Allemands ferment toutes les écoles militaires, de fin novembre à début décembre.

Alors que la Garde, arme séparée de la Gendarmerie fin 1940, a pour principale mission le maintien de l'ordre, les élèves de Guéret ne reçoivent aucune formation en la matière. La plupart des chefs d'unités et des instructeurs, qui émanent essentiellement des écoles militaires fermées ou de l'armée d'armistice dissoute, aspirent à la reprise du combat.

Joseph Deboille intègre le 1^{er} peloton d'élèves gardes du lieutenant Duval, au 3^e escadron à cheval commandé par le capitaine Fourreau. La plupart des 25 élèves de ce peloton ont déjà exprimé une vocation militaire : 12 sont d'anciens enfants de troupe et 9 proviennent des classes préparatoires à Saint-Cyr. Dans une lettre à ses parents en janvier 1944, Joseph Deboille décrit sa rude formation au métier de soldat : instruction le matin, manœuvres l'après-midi dans la campagne, exercices de tir à balles réelles, gardes nocturnes dans le froid.

Le 15 mai 1944, il est affecté comme garde stagiaire au peloton Collet du 2^e escadron à cheval du 2^e régiment de la Garde de Marseille. Replié à Villeneuve-de-Berg, en Ardèche, du fait de la démilitarisation du littoral méditerranéen imposée par l'occupant, cet escadron se déplace à Vichy le 2 mai 1944, pour assurer la sécurité de la ville.

La lettre de Joseph Deboille, écrite à sa mère le 14 août de Charmeil dans la banlieue de Vichy, traduit l'angoisse suscitée par l'incertitude et la tension qui règnent alors. Il mentionne le désarme-



ment par les Allemands des forces de maintien de l'ordre, à l'exception de celles qui entourent Vichy.

Son courrier du 19 août annonce un départ imminent de Charmeil. Pressentant le danger, il déclare sa volonté de faire son devoir. Il révèle sa relation amoureuse avec Marguerite, connue pendant son stage à Guéret, qu'il demande de prévenir s'il lui arrive quelque chose. C'est la dernière lettre reçue par sa famille.

Joseph Deboille suit alors son



•••

peloton dans les Forces françaises de l'intérieur, qui intègre le 28 août le groupement Thiollot de la 1^{re} armée française et participe à la libération de l'Allier.

Le 4 septembre, son unité se trouve dans la forêt de Marcenat, au nord de Vichy. Elle reçoit l'ordre de faire mouvement vers Saint-Pourçain-sur-Sioule, où des Allemands sont signalés. Constatant l'évacuation précipitée de ceux-ci, elle poursuit son action vers le nord et bivouaque à la tombée de la nuit à Toulon-sur-Allier, au sud de Moulins. Un peu avant le lever du jour, ce mardi 5 septembre 1944, elle s'installe dans la ferme des Damayots, sur la commune de Montbeugny. À 11h, Joseph fait partie du groupe de huit gardes qui se dirige vers la ferme des Mayences, au sud de Montbeugny mais dépendant de la commune de Chapeau, pour assurer la défense d'un groupe de mitrailleurs du 3^e escadron du 2^e régiment de la Garde.

Les témoignages de deux rescapés établissent la chronologie du combat. Le lieutenant Collet, qui assure le commandement de ce détachement, arrive sur place le premier en side-car à midi. Une demi-heure plus tard, la camionnette transportant le groupe de mitrailleurs et le groupe de combat s'arrête à l'entrée de la cour de ferme. Dès leur sortie du véhicule ses occupants tombent sous un feu nourri d'armes automatiques et individuelles et réalisent qu'il s'agit d'une embuscade. Ils ripostent, mais dans de mauvaises conditions : fusil-mitrailleur hors d'usage, mitrailleuses Hotchkiss qui fonctionnent mal. Après quelques tirs sporadiques, à 16h45 un déluge de feu s'abat sur le détachement, qui essuie quatre attaques successives. Lors de l'assaut final, une rafale de mitrailleuse abat Joseph Deboille alors qu'il tente de forcer l'encercllement. Le détachement est anéanti, les blessés sont achevés.



Le lendemain, la région de Moulins est libérée. Deux camionnettes transportent 18 cadavres à l'hôtel Radio de Vichy. Le 9 septembre, des obsèques solennelles en l'église Saint-Louis précèdent leur inhumation au cimetière de la ville. Le transfert de la dépouille de Joseph Deboille au cimetière de Saint-Jean-le-Vieux se fait en 1949.

À titre posthume, Joseph Deboille obtient la mention « Mort pour la France », la médaille militaire et la Croix de guerre 1939-1945 avec palme, assortie d'une citation à l'ordre de l'Armée.

Son nom figure sur la plaque commémorative 1939 - 1945 dans l'église de Saint-Jean-le-Vieux, dans l'Ain, sur la stèle de la ferme des Mayences dans l'Allier, au mémorial national des enfants de troupe à Clavières, sur le monument aux morts 1939-1945 de la ville de Billom, enfin dans la caserne Donadieu à Marseille d'une part et, d'autre part sur le monument aux morts de la 9^e légion de Garde républicaine (ancien 2^e régiment de la Garde), sur la plaque des morts du 2^e escadron du 2^e régiment de la Garde conservée dans les locaux de la Gendarmerie mobile. En revanche, contrairement à ce qu'affirment certaines notices biographiques, le monument aux morts de sa ville natale de Lyon ne le mentionne pas.

En 2004, la 260^e promotion d'élèves gendarmes de l'école de gendarmerie de Montluçon le choisit comme parrain.

En présence de trois neveux de Joseph Deboille, l'amicale des cadets de la Garde le met à l'honneur à Guéret le 17 juin 2024. Tout d'abord lors de l'appel des 48 anciens de l'école de la Garde « Morts pour la France » en 1944-1945, à la caserne du groupement de Gendarmerie de la Creuse. Ensuite par un vibrant hommage dans la caserne des Augustines, où il fut élève garde pendant six mois et où son nom sera gravé sur la future plaque de ces 48 héros. Alain Celse, président des anciens de La Boissière, portant le drapeau des AET, Jean-Claude Claveau et Daniel Camus, respectivement président et secrétaire de la section de Haute-Vienne, représentent les associations d'AET aux deux cérémonies.

Découvrez ces commémorations sur ecoledelagarde.fr/2024.

 **Xavier Le Roy,**
président de l'amicale
des cadets de la Garde
xavier.leroy@ecoledelagarde.fr





La journée des éprouvés de la guerre

Il y a 109 ans, le syndicat de la presse parisienne organise une journée de bienfaisance intitulée « Journées des éprouvés de la guerre ». La journée a été fixée au 26 septembre 1915. Les pochettes (65x45 mm) représentent une victoire ailée debout, accou-
dée sur un socle et tenant dans

sa main droite une palme et une trompette. 100 000 d'entre elles contiennent une fiche numérotée, permettant un tirage au sort. Les lots allant de 25 000 francs à 5 francs et les heureux gagnants pouvaient retirer dans certains magasins, la quantité de marchandises correspondante au

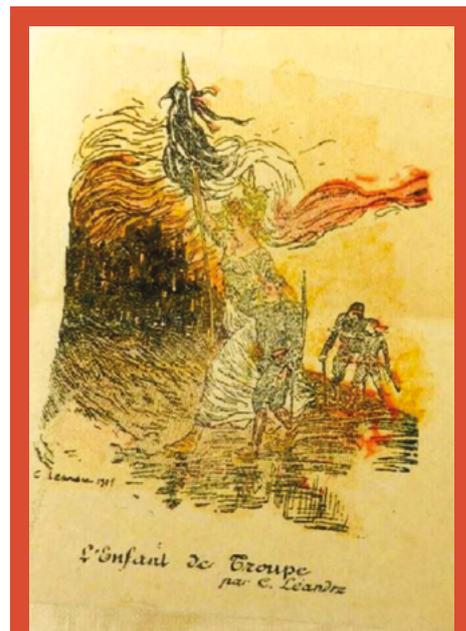
montant du bon. Les autres pochettes contiennent des gravures en couleur créées par une trentaine d'artistes de l'époque.

Les œuvres bénéficiaires appartiendront à toutes les opinions, à tous les partis et le choix en sera fait avec un soin scrupuleux en accord avec le ministre de l'Intérieur.

Les « malchanceux » garderont donc des dessins originaux représentant des personnalités ou des combattants (général Joffre, général Foch, général Dubail, le grand-duc Nicolas, un zouave, un tirailleur...).

 Jacques Morel (55 Bi 61 Au 63)
membre commission Mémoire
Patrimoine et Archives

Référence :
[www.coppoweb.com/merson/
fr.eprouves.php](http://www.coppoweb.com/merson/fr.eprouves.php)



Les enfants de troupe faisant alors partie de la mémoire collective n'ont pas été oubliés.

Le dessin qui leur est dédié est l'œuvre de Charles Léandre.

Le style de ce dernier, très particulier, laisse deviner sur un fond d'incendie, la République portant de la main droite le drapeau français, alors que le bras gauche accompagne un enfant de troupe vers les combats.

Réfection du carré militaire au cimetière de Billom

Fin septembre 2023, le siège de l'association demande au président de la commission mémoire, patrimoine et archives, François Arvy (Au 97-01) de procéder à la restauration du carré AET du cimetière de Billom (63). Ce carré de 24 sépultures comporte celles de professeurs, élèves, encadrants et de 3 religieuses.

François Arvy prend alors contact avec le trésorier de la section du Puy-de-Dôme, Jacky Chatelain, la secrétaire Evelyne Faugeroux, ainsi qu'avec la mairie de Billom pour faire un point de situation et connaître les contraintes légales. Différentes entreprises sont sollicitées pour ce projet, et fin mars 2024 une entreprise de peinture est retenue.

Avec l'accord de la mairie les travaux débutent le 16 avril 2024 et se terminent fin avril. Cette réfection comprend le nettoyage et la peinture des encadrements en béton des tombes, d'un mat pour drapeau et du muret de séparation avec le reste du cimetière.

La section du Puy-de-Dôme, détentrice du crédit Billom Entraide Solidarité (B.E.S.) a pris en charge les travaux pour un coût de 3 990 €.

Après avoir contrôlé la prestation, afin de parfaire cette restauration, un petit groupe de volontaires de la section, composé du président Robert Esposito ainsi que de Jean-



Le carré après restauration.

Claude Sevin, du trésorier Jacky Chatelain, de la secrétaire Evelyne Faugeroux, son frère et deux de ses petits enfants sont intervenus dès 9 heures le 17 mai 2024.

Par pelles, brouettes et râtaux, la terre a été égalisée pour recevoir un géotextile recouvert par une bonne couche de gravillons (deux tonnes ont été utilisées).

Les photos jointes permettent d'apprécier le travail réalisé et satisfaire les anciens de Billom lors de leur passage en Auvergne.



François Arvy (Au 97-01)



Éric Emeraux (Au 78-81) portrait d'un enquêteur engagé



Peux-tu nous décrire ton parcours, de ton enfance à aujourd'hui ?

En réalité, j'ai eu la chance de vivre plusieurs vies...

Je suis originaire de l'est de la France, des Vosges très exactement. Étant d'un naturel très indépendant, je rejoins le collège militaire d'Autun en seconde, en 1978. Mes oncles, Jean-François et Denis Schaal ayant suivi leur scolarité dans cet établissement, je suis en quelque sorte leurs traces.

En 1982, après le bac, j'intègre l'école militaire de haute montagne (EMHM) en qualité d'élève sous-officier à Chamonix. Par cet engagement, je rejoins les « Diables Bleus » et me forge dans le creuset montagnard. Je sers cinq ans au 11^e BCA à Barcelonnette en qualité de sergent dans les commandos de montagne. Puis, je décide d'embrasser la carrière d'officier et intègre l'école militaire interarmes (EMIA) en 1987 avec l'objectif de revenir au plus vite dans les troupes de montagne. Cela sera chose faite car en 1990, au grade de lieutenant, je prends le commandement de la section de renseignement (commandos

de montagne) du 7^e BCA à Bourg-Saint-Maurice.

En 1993, je décide de quitter l'armée de Terre pour rejoindre la gendarmerie et les unités spécialisées dans le secours en montagne. Je réussis le concours de l'école des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN) à Melun. Après avoir commandé l'escadron de gendarmerie mobile de Pamiers, je suis muté au peloton de gendarmerie de haute montagne à Pierrefitte-Nestolas dans les Hautes-Pyrénées en 1995.

En 1998, la direction de la gendarmerie nationale me propose de prendre le commandement de la compagnie de gendarmerie d'Annecy. Puis, en 2001, je me retrouve officier professeur à l'école des officiers de la gendarmerie nationale et à Paris II Assas.

En 2004, nouveau tournant dans ma carrière, je m'oriente vers l'exercice de la police judiciaire et suis muté pendant cinq ans à la section de recherches de Montpellier pour traiter des affaires d'homicides complexes et de lutte contre la criminalité organisée. En 2009, je deviens le conseiller « police judiciaire »

...

...

pour le général commandant la région Rhône-Alpes et Auvergne. En 2012, je veux servir à l'étranger et le poste d'attaché de sécurité intérieure à l'ambassade de France à Sarajevo s'ouvre à moi. Je réside alors pendant cinq ans dans ce beau pays qui a subi tant de souffrances, jusqu'en 2017 et rentre en France pour prendre le commandement de l'office central de lutte contre les crimes contre l'humanité et les crimes de haine (OCLCH).

En 2020, je prends ma retraite de la gendarmerie et devient expert international dans les domaines de la lutte contre la criminalité organisée et les crimes contre l'humanité au profit de plusieurs organisations internationales. Les éditions Plon me contactent pour décrire le travail des enquêteurs et enquêtrices au sein de l'OCLCH. *La traque est mon métier* sort en septembre 2020. L'ouvrage reçoit le prix Ouvrage de la Gendarmerie 2021 et le prix des lecteurs du ministère de la Défense 2022. En 2023, il est traduit en langue anglaise et est publié aux US, Canada, United Kingdom et l'Australie sous le titre : *Hunting monsters*. Puis, je décide de me lancer pleinement dans la fiction et écris *Quand l'abîme te regarde*, un thriller traitant de la traque d'un criminel de guerre publié par les éditions Récamier / Editis, en mai 2024. En parallèle, les droits de *La traque est mon métier* ayant été rachetés par la maison de production Ciné France, je travaille actuellement en qualité de scénariste à l'écriture d'un projet de série ayant pour thème la lutte contre l'impunité des crimes internationaux. Je réfléchis aussi à la suite de *Quand l'abîme te regarde*.

Quels souvenirs de tes années d'enfant de troupe à Autun ?

Les points essentiels que je retiens de mes années à Autun sont la qualité de l'enseignement bien sûr, le sport et surtout la camaraderie. La vie en école militaire, avec ses



LA VIE EN ÉCOLE MILITAIRE, AVEC SES RIGUEURS, SES EXIGENCES PHYSIQUES ET PSYCHOLOGIQUES, A FORGÉ NOTRE SOLIDARITÉ INÉBRANLABLE ET NOTRE FRATERNITÉ

rigueurs, ses exigences physiques et psychologiques, a forgé notre solidarité inébranlable et notre fraternité. Au-delà de l'amitié classique, j'apprécie l'esprit de corps, basé sur des valeurs communes telles que la loyauté, le respect et le sens du devoir. Elles ont généré en moi ce cadre de confiance et de respect de l'autre qui m'a toujours guidé dans ma vie. D'ailleurs, si nous demeurons souvent en contact, créant un réseau de soutien où l'entraide est naturelle, c'est que cet esprit de solidarité transcende le temps et les parcours individuels. Parmi les souvenirs, je retiens également le groupe de musique que nous avons fondé avec quelques passionnés de musique. Il s'appelait « Nada ». La direction du collège nous avait mis à disposition le théâtre pour jouer du rock et du hard rock. C'était l'époque de Téléphone, AC/DC, Trust, les Rolling Stones... Il nous arrivait ainsi de

nous rassembler au moins plus de vingt heures par semaine, et nous avons atteint un très bon niveau.

Bon... et pour finir sur une note humoristique, « la cérémonie du bassin », le cinéma avec sa sempiternelle ouverture de séance au cri de : « Qu'est-ce qu'ils n'ont pas les bleus ??? ». Je vous laisse deviner la suite...

Ton second livre et premier roman, une pépite, est sorti il y a quelques semaines, peux-tu nous les présenter ?

Merci de qualifier de pépite *Quand l'abîme te regarde*... j'en suis très honoré. Pour le résumer en quelques mots, je dirais qu'il s'agit d'une course-poursuite étouffante entre un redoutable criminel de guerre et un colonel de gendarmerie français, dont les souvenirs des terribles exactions auxquelles il a assisté ne l'ont jamais quitté.

...



Au 2AB 78-79



Ainsi, le 24 février 2022, jour de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, Michel Rinocci, colonel de gendarmerie, surnommé « Rhino », est le chef de l'office central de lutte contre les crimes contre l'humanité et les crimes de haine. Il se trouve sur le mont Igman, en Bosnie-Herzégovine, où il est témoin de l'exhumation d'ossements de plusieurs victimes bosniaques sauvagement assassinées pendant la guerre, en 1995. Chasseur alpin dans les commandos montagne en mission de renseignement, il avait assisté impuissant à leur nuit d'agonie. Hanté depuis cette époque par ses fantômes, une chance lui a enfin été donnée de leur rendre justice. Sept mois auparavant, un braqueur l'a mis sur la piste de celui qu'il a traqué sans relâche, Mirko Nikolic, dit Vuk, qu'il pensait être mort.

Cette nouvelle traque qui ne sera évidemment pas sans dommages ni violences, va également révéler des secrets : tout n'a pas été dit. Et cela va chambouler ce qu'il pensait être vrai. Finalement, l'abîme n'avait jamais cessé de le regarder. Mon personnage, Rhino, est un AET qui a fait une partie de sa scolarité au collège militaire d'Autun. Sans en dévoiler trop, il va retrou-

ver en 1994 à Sarajevo, un autre ancien du collège. Je pense que : *Quand l'abîme te regarde* est le premier thriller qui met en scène des AET. Comment dit-on déjà ? Toute ressemblance... est purement fortuite.

Quelques mots pour nos camarades AET et les élèves des lycées de la Défense ?

Nous incarnons une fraternité unique, héritière d'une tradition d'excellence, de discipline et de solidarité, portant haut les valeurs d'honneur, de rigueur, et de dévouement. Elles ont forgé de nombreuses générations et continue à le faire de nos jours. Dans un monde dominé par les algorithmes, l'IA, la désinformation et où la déconstruction de ces valeurs est de mise, nous sommes les gardiens d'un patrimoine d'engagement et de service, unis par une camaraderie indéfectible, construite dans les moments partagés au sein des écoles militaires.

Aux élèves actuels : vous êtes les héritiers de cette grande tradition. Soyez fiers de vos racines et rappelez-vous que les épreuves que vous affrontez vous forment à devenir des citoyens et des lea-

ders exemplaires, au service de la France et des valeurs qui vous ont été transmises. Continuez à cultiver cette fraternité qui dépasse les frontières et le temps.

 **Fred Sobczak**
(Au 86-88)



Quand l'abîme te regarde est disponible dans toutes vos librairies favorites ou sur tous les sites. Si vous désirez une dédicace personnalisée, vous pouvez commander le livre sur le site de la librairie Baume à Montélimar : www.librairiebaume.fr, avec laquelle j'ai développé un partenariat. En commandant le livre sur leur site, et en précisant les termes de la dédicace, je me rends ensuite sur place et la rédige avant envoi.

À LA DÉCOUVERTE DE...

L'association Tégo

L'association Tégo, qui regroupe près d'1,2 million d'adhérents, mobilise tout son savoir-faire pour protéger et accompagner les membres de la communauté Défense et Sécurité et leurs proches.

Partager le quotidien de ses adhérents

Héritière de plus de 70 ans d'engagement aux côtés des militaires et des forces de Défense et Sécurité, l'association Tégo est portée par des membres issus de cette communauté ; elle connaît les spécificités et les réalités quotidiennes de ses adhérents et de leurs proches, qui peuvent être fiers de ce qu'ils accomplissent ; elle partage avec eux des valeurs communes. Tout au long de l'année, l'association Tégo s'investit dans la vie des unités à travers des projets divers comme des hommages, des cérémonies de devoir de mémoire, des manifestations sportives ou des projets individuels portés par des militaires, des policiers, des pompiers, des gendarmes.

Anticiper et couvrir les besoins spécifiques

Au quotidien, elle sensibilise ses adhérents ainsi que leurs proches sur toutes les problématiques ayant trait à l'anticipation et à la protection des risques, qu'ils relèvent de la vie privée ou de l'exercice de leur fonction.

L'association Tégo travaille avec des assureurs, reconnus pour leur expertise des métiers de la Défense et de la Sécurité, afin de pouvoir souscrire pour ses adhérents des contrats dont les garanties sont spécifiques. Son objectif : prendre en compte leurs besoins et les protéger tout au long de leur vie.

L'après n'est jamais comme l'avant

Lorsque l'un de ses adhérents est touché par un aléa de la vie, l'association Tégo le soutient dans l'épreuve. Elle mobilise toutes les ressources disponibles pour l'accompagner ainsi que



© 1,3 Stéphane Bommert ; 2 José Nicolas ; 4,5 Getty Images ; 6 Sandra Chenu Godefroy

Engagés pour la reconstruction des blessés

Les blessés de guerre, qu'ils soient atteints physiquement ou psychologiquement, sont confrontés à des parcours de soins lourds. S'investir dans des projets porteurs de sens joue souvent un rôle de premier ordre dans la reconstruction. L'association Tégo est particulièrement impliquée dans des initiatives qui mettent à l'honneur les blessés et leurs familles.

Depuis quelques années, elle soutient, par exemple, **La Voile pour se Reconstruire**, une association qui s'est donné pour objectif de faire découvrir le monde de la voile aux blessés de guerre, aux veuves et aux orphelins pour les faire reprendre confiance en eux.

“
L'association
Tégo est portée par
des membres issus
de la communauté
Défense et Sécurité
”

ses proches de façon personnalisée. En s'appuyant sur une plateforme d'assistance téléphonique pour identifier les besoins et sur un réseau de délégués qui se déplacent à domicile, l'Association agit rapidement, en complément de la protection statutaire et des garanties assurantielles.

Pleinement intégrée au paysage Défense et Sécurité, l'association Tégo œuvre en étroite collaboration avec une trentaine d'associations et leur donne les moyens d'agir et d'intervenir auprès de celles et ceux qui en ont besoin.

Pour toute information,
consulter le site internet
associationtego.fr/





CHARLES JULIET (46 Mr 47 Ai 54) N'EST PLUS...

Charles Juliet a quitté notre monde fin juillet. Je l'ai pu connu à Aix (lui de 46 à 54), mais beaucoup lu. Récemment, à Villefranche-de-Rouergue, j'ai découvert dans une librairie quelques opuscules de poésie de cet auteur discret, AET comme moi. Quelques jours plus tard, il s'éteignait, dans une relative indifférence médiatique, en pleine période des Jeux Olympiques. De retour chez moi, je me suis plongé dans une douzaine de ses livres oubliés sur mes étagères.

À l'âge de douze ans, en 1946, Charles Juliet entre à l'EMP de Montélimar puis d'Aix-en-Provence. Il est un de mes anciens lorsque j'entre à mon tour dans cet aimable phalanstère en 1949. Pratiquement orphelin, abandonné par son père, sa mère internée en établissement psychiatrique, il passe son enfance chez des paysans qui sont pour lui ses véritables parents. Entrer à onze ou douze ans dans ce genre d'établissement c'est pour beaucoup quitter brutalement

l'enfance et l'affection de sa famille pour devenir une sorte d'adulte trop précoce. Les souvenirs de cette époque lui donneront l'occasion d'un livre « *L'année de l'éveil* » qui fera également l'objet d'un film éponyme. Des AET aixois de cette époque y ont reconnu les événements et les personnages ; certains lui reprocheront d'avoir modifié la réalité qu'ils avaient connue mais écrire un roman inspiré de faits réels ce n'est pas écrire sa biographie. Et chacun a un regard différent.

Auteur de plus de 30 ouvrages, il a souvent exploré les traces laissées par son séjour à Aix. Diariste exigeant, il confiait dans ses journaux ses angoisses et états d'âme, cherchant une sincérité absolue dans l'écriture, là où il redoutait l'expression orale. Hypersensible, avide d'amitié, il s'interrogeait sur son rapport aux autres, analysant ses relations avec une acuité douloureuse. Ses doutes constants l'ont parfois mené au bord de la dépression, mais il a trouvé tardivement la résilience, notamment avec « *L'apaisement* ».

Après un séjour de huit ans passablement agités à Aix, dont il a failli être expulsé, il entre à l'école du service de santé militaire de Lyon mais en démissionne trois ans après pour se livrer à sa passion, l'écriture. Les

photos de l'époque le montrent en général plutôt sombre, presque surpris, habité par quelque interrogation, ruminant une nouvelle inquiétude... Les circonstances nous ont conduits, il y a quelques années, à communiquer tous les deux à propos d'un article que j'avais commis dans le Magazine. Impressionné par son invitation à me rendre chez lui à Lyon, j'hésitais à l'accepter ; rencontrer cet auteur que j'appréciais tant m'intimidait. Lui-même, je l'ai constaté à la télévision, n'était pas à l'aise dans les interviews. Je reportai ma décision « *sine die* », c'est-à-dire... on verra. Amusé, j'ai découvert qu'il lui est arrivé une mésaventure identique lorsqu'un jour, à ses débuts dans la littérature, en 1957, il est resté sans voix face à un écrivain célèbre qui le recevait pour un entretien. C'était Jean Reverzy, médecin et écrivain lyonnais dont la première œuvre, « *Le Passage* », reçut le prix Renaudot en 1954.

C'est dans un de ses livres, je ne sais plus lequel, qu'il rapporte l'épisode suivant. Sa chambre était située au quatrième et dernier étage du bâtiment Bir-Hakeim, caserne Miollis. Elle donnait directement sur une corniche de 50 cm de large environ ; j'ai eu une chambre identique lorsque je préparais St-Cyr. Un soir il s'est installé sur cette corniche située à environ douze mètres

du sol. Puis il s'est couché pour observer les étoiles. Et s'est endormi. La fraîcheur du matin l'a réveillé. Imaginer la situation me fait encore frémir. Il testait son courage mais jouait avec la vie.

Charles Juliet nous a quittés. Il s'est maintenant libéré du labyrinthe de ses pensées. C'était un proche parmi mes anciens, je le considérais comme une sorte de grand frère, un aîné de quatre ans avec lequel j'ai partagé les mêmes adversités et dont je comprenais si bien la souffrance. C'était il y a plus de soixante-dix ans, au moment où la France se relevait des décombres de la guerre. Tout a tellement changé.

Sit tibi terra levis (Que la terre te soit légère) comme disaient les inscriptions funéraires romaines.



Robert Morillon (Ai 49-59)

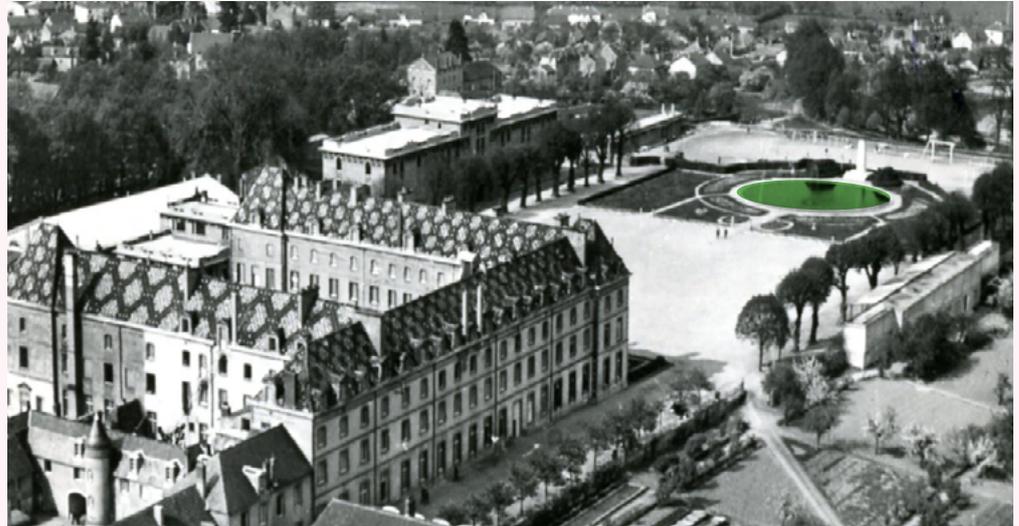
Note : on trouvera dans le Livre de Poche *L'année de l'éveil* et *Lambeaux*, ses ouvrages les plus connus.



DERNIER COUP D'ÉCLAT À AUTUN, AVANT LE BACCALAUREAT DE 1964

Cette histoire se passe à l'école militaire préparatoire d'Autun en 1964 ou 1965. Quand nous passons le baccalauréat, le 2^e à l'époque, une année c'est au lycée Bonaparte dans la ville d'Autun, l'année suivante dans l'école. Cette année, en 1964 ou 1965, c'est dans l'école, c'est même dans le gymnase. Pour se faire remarquer et montrer aux civils que nous sommes audacieux, avec un camarade nous avons eu deux idées géniales.

La première fut de teinter en vert le bassin de l'école, celui devant le monument aux Morts, qui est encore en eau à l'époque. Nous avons appris, en cours de chimie et au cours de conférences sur la découverte des réseaux souterrains, que la fluorescéine est un excellent colorant. Le premier travail est donc de se fournir en produit. Mon camarade se rend à la pharmacie de la ville pour acheter 125g de ce produit miracle. Malgré les arguments de mon camarade qui explique qu'il est envoyé par le professeur de chimie, le pharmacien ne veut rien entendre et souhaite avoir un document signé par l'école. Document très simple à réaliser : récupérer dans le bureau de l'adjudant de compagnie, un document à l'entête de l'école, rédiger un petit texte, mettre le tampon du chef et faire un



petit gribouillis en guise de signature et le tour est joué. Avec le sésame en poche, mon camarade a obtenu, sans problème particulier, le produit miracle. La substance est mise le dimanche soir dans le bassin et le lundi matin tout le monde voit le résultat, le bassin est vert. Opération réussie !

La deuxième idée géniale est d'installer le squelette du bloc-sciences dans le clocheton du grand bâtiment de l'école. Samedi soir, pendant que l'école est au cinéma dans l'école ou dort, nous partons avec mon compère récupérer les os du macchabée, qui sont suspendus à une potence. Nous grimpons au niveau de la fenêtre, cassons sans bruit, c'est le point délicat, une vitre au niveau de la poignée, tout se passe bien pour l'instant, nous ouvrons la fenêtre, nous enjambons la partie fixe de cette fenêtre et là patatrac : nous marchons sur les

boîtes de Pétri (Une boîte de Pétri est un petit récipient circulaire de laboratoire destiné à la culture de micro-organismes, de cellules...) posées sur le rebord intérieur de la fenêtre. Puni pour puni, nous nous saisissons du squelette, nous allons le cacher dans les bosquets derrière le monument aux Morts et vite, nous retournons dans la salle de cinéma, faire comme s'il ne s'était rien passé. Mais avec tout le fracas, un éducateur est venu voir, il a vu les dégâts, il a prévenu l'officier de semaine qui est intervenu durement en faisant arrêter la séance de cinéma et en rassemblant dans la nuit toute l'école pour conter l'anecdote et surtout demander au responsable de cet acte odieux et inadmissible de se dénoncer. Nous ne nous sommes pas dénoncés. Après plusieurs changements de tenue et rassemblements, l'officier de semaine décida d'envoyer tout le monde se

coucher avec la menace qu'un élève par classe serait renvoyé si les auteurs ne se dénonçaient pas. Le lendemain soir nous avons installés le squelette dans le clocheton en passant par une fenêtre du « sous-marin » et utilisant les larges chéneaux zingués comme passage piéton. Opération risquée, mais réussie. Nous étions inconscients du danger. Le clocheton au-dessus de l'horloge semble ne plus exister aujourd'hui. Je vérifierai quand je retournerai voir l'école pour le congrès 2026.

Le lundi matin, nous passions le bac et l'affaire fut oubliée, les sanctions envisagées furent elles aussi oubliées.

À la même époque, le vieux cheval de l'école fut peint en zèbre, mais je le jure ce n'est pas moi, ni mon copain.



Christian Rahier
(56 Au 65 Ai 66)

LYCÉE MILITAIRE D'AIX-EN-PROVENCE



SÉJOUR DE COHÉSION DES CLASSES DE SECONDE

Le dimanche 9 juin 2024, 138 élèves de de la 5^e compagnie ont embarqué direction Corps dans l'Isère pour un séjour unique de cohésion.

Se déroulant sur 5 jours, ce séjour nous a permis de participer à de nombreuses activités telles que rafting, kayak, pédalo, bateau électrique, catamaran, randonnée, tir à l'arc, piscine, sports collectifs ludiques, encadrées par le bureau des sports, les cadres de la compagnie, le CPE et le commandant d'unité. Il nous a permis de découvrir de nouvelles personnes, favorisant la cohésion au sein de la compagnie et surtout de décompresser après cette première année riche et dense au lycée militaire d'Aix-en-Provence.

Un bal, où l'ambiance était vraiment au rendez-vous, a clôturé ce séjour ; et pour cette dernière soirée tous ensemble chacun s'était mis sur son 31 !!!!

Nous avons brillamment terminé cette année ; merci au commandement pour ce voyage inoubliable.



Jihane Chouki, élève de seconde 6

Ce séjour à Corps nous a enthousiasmés, car nous avons pu tisser des liens avec des camarades d'autres sections et les différentes activités réalisées ont été appréciées de tous.



Louis Roure, élève de seconde 6



CÉRÉMONIE DE FIN D'ANNÉE

Comme l'année dernière, la cérémonie de fin d'année scolaire et distribution des prix s'est déroulée en fin d'après-midi pour éviter les heures les plus chaudes de la journée ; mais elle a été particulière cette année, en raison des travaux de réfection du circuit alimentation au lycée. En effet, du fait de l'occupation de la cour d'honneur par des modules, le commandement a décidé, d'une part de déporter la manifestation et, d'autre part de la scinder en deux phases.

Une première cérémonie de remise de prix, présidée par madame Lajaunie, proviseure du lycée, s'est déroulée dans la salle de cinéma, en présence du général Jean-Marc Chatillon (Ai 84-86), commandant la formation de l'armée de terre, ancien élève et ancien chef de corps du lycée et en absence du chef de corps, mobilisé par la venue du général Thierry Burkhard (80 LM 83 Ai 85) chef d'état-major des armées. Là, l'essentiel des récompenses a été remis aux élèves méritants, par compagnie, et conjointement entre les principaux donateurs et les professeurs de l'établissement. Manifestation marquée par une grande sobriété, débutée par une

intervention de madame Lajaunie et clôturée par les adieux du général Chatillon admis, sur sa demande et avant la limite d'âge, en deuxième section.

Nous nous sommes ensuite tous dirigés vers le stade municipal pour la deuxième cérémonie qui a rassemblé tous les élèves et cadres du lycée, mais également les familles des élèves qui se sont réparties sur les gradins du stade ainsi que les invités parmi lesquels une dizaine d'AET dont deux représentants de la section de Montpellier, sans oublier les porte-drapeaux.

Le colonel commandant le lycée militaire a accueilli le drapeau et sa garde avant de recevoir le chef d'état-major des armées qui a présidé la cérémonie.

Il a ensuite été procédé à une remise de décorations suivie de deux éloges à des sous-officiers quittant le lycée.

Enfin, les douze élèves les plus méritants du lycée se sont vus remettre leur prix par les autorités présentes, dont celui du président général des AET représenté par notre ami Jean-Marie Charpentier (Ai 80-83). Après une allocution du chef d'état-major des armées, le chef de corps du lycée a procédé au trans-

fert du drapeau à la nouvelle garde.

Les autorités se sont ensuite rendues auprès des récipiendaires pour les féliciter, avant de saluer les cadres et professeurs du lycée parmi lesquels deux polytechniciens présents dans l'établissement en renfort et soutien aux élèves des classes préparatoires.

Cette belle cérémonie s'est clôturée par le défilé des diverses compagnies d'élèves sous la direction de leur commandant de compagnie. Les autorités ont ensuite salué les porte-drapeaux puis la fanfare, avant de terminer la soirée par un cocktail dînatoire en compagnie des invités du chef de corps.



Jean-Louis Chabrier, Claude Fleurbé
Jean-Marie Charpentier,



RENTRÉE SCOLAIRE

Placée sous la présidence du général de corps d'armée Thierry Laval (Ai 85-87), gouverneur militaire de Marseille et officier général de la zone de défense sud, la cérémonie de rentrée scolaire du lycée militaire d'Aix-en-Provence s'est déroulée le samedi 14 septembre 2024 sur le stade municipal « Carcassonne ».

En effet, des travaux importants au sein du mess élèves ont imposé de construire un réfectoire temporaire sur la cour d'honneur de la caserne Miollis, où se déroulent d'habitude les cérémonies.

Après la mise en place des compagnies, le colonel commandant le lycée a accueilli le drapeau et sa garde, puis les différentes autorités, avant de passer en revue avec le général Laval, l'ensemble des promotions d'élèves.

Deux sous-officiers quittant le service actif ont reçu l'éloge du chef de corps. Ont suivi les discours d'usage, en commençant par celui d'une jeune professeure de français qui a mis en exergue les voyages dans le cycle de formation de tout un chacun, puis celui du gouverneur militaire de Marseille.

A noter, aux côtés du gouverneur militaire de Marseille, la présence du général de division aérienne Pierre Real (SC 89-92) commandant l'école de l'air et de l'espace,



du général de brigade Pascal Georgin (SC 88-91) commandant les écoles militaires de Draguignan et du sénateur des Bouches-du-Rhône Stéphane Ravier.

On notait également la présence de nombreux drapeaux des associations patriotiques, toujours fidèles aux manifestations du LM Aix, dont celui de l'UNC porté par le général de brigade Pierre Nehring (Ai 63-71), de quelques A.E.T. des environs et anciens du lycée, tels Miguel Néant (61Tu 66 LM 68 Ai 69) et Daniel Serra (Ai 56-63) de Montpellier, professeur émérite à l'université d'économie, Christian Malet (Ai 67-71)





••• président de « l'épaulette », le colonel Christophe Lhomme (Ai 87-90), ancien chef de corps du lycée, et naturellement Jean-Marie Charpentier (Ai 80-83) président de la section AET d'Aix et les deux délégués auprès du lycée, Claude Fleurbé (54 LM 59 Ai 60 Au 62) et Jean-Louis Chabrier (Ai 61-69).

Le lieu du stade Carcassonne a permis aux familles installées dans les gradins couverts d'assister à la cérémonie dans d'excellentes conditions, avec une vue d'ensemble impressionnante.



Les cadets nous ont gratifiés, à l'issue de la manifestation, d'un défilé, au son de leurs chants de tradition et de la fanfare de l'école brillamment dirigée par un cadre du lycée. À l'issue, les invités du chef de corps se sont retrouvés autour d'un cocktail dînatoire au « foyer des enfants de troupe ».



Chabrier, Charpentier, Fleurbé



CÉRÉMONIE DE REMISE DES INSIGNES

Nous avons rendez-vous ce mardi 10 septembre pour participer à la cérémonie de remise des insignes, celui du lycée et celui de notre association, aux nouveaux élèves admis en classe de seconde le 2 septembre.

Arrivés en avance, nous retrouvons Marion et Nicolas, tous deux professeurs au lycée et membres des AET. Il fait beau et les orages récents ont fait baisser la température jusqu'à excessive.

Cette cérémonie acte l'intégration des jeunes de seconde dans la grande famille des AET et formalise le parrainage des élèves de seconde par les cadets de deuxième année de prépa. Ainsi, chaque jeune aura un parrain chargé de l'accompagner dans ses premiers pas au sein du lycée militaire.

Conduite par son capitaine et les chefs de section, la cinquième compagnie se met en place, dans l'attente des cadets chargés d'agrafer les deux insignes dans une démarche d'accueil et de parrainage.

Ils ne tardent pas à arriver en chantant et au pas cadencé, s'insérant entre les rangs de leurs jeunes camarades. Un

nouvel alignement est effectué, avant l'arrivée du chef de corps.

Les deux compagnies maintenant rassemblées sont présentées au colonel commandant le lycée par la nouvelle capitaine responsable des classes de seconde et tous deux les passent en revue.

Ordre est ensuite donné par le chef de corps de procéder à la remise des insignes ; c'est un moment d'échange et de partage entre les élèves, dans une ambiance de grande camaraderie. S'ensuit une séance de photos pour immortaliser cette manifestation.

Viennent enfin les interventions de notre ami Claude qui présente l'association et la signification de l'insigne AET suivi par le colonel du lycée qui fait de même avec celui de l'école.

Tous les participants sont, à l'issue de cette cérémonie, invités à partager une boisson au foyer du lycée dans une atmosphère de convivialité, les jeunes et les anciens se mêlant les uns aux autres.



Les délégués et le président de la section AET d'Aix.





EMPT DE BOURGES

REMISE DES INSIGNES AET AUX NOUVEAUX ÉLÈVES

La cérémonie de remise des insignes AET a eu lieu le lundi 17 octobre, dans la cour d'honneur de l'EMPT de Bourges. Le président général Jean-Paul Martial et de nombreux anciens étaient présents à cette cérémonie.

Le président général, dans son allocution aux élèves, a rappelé la filiation entre les enfants de troupe du début du 19^e siècle, les écoles militaires préparatoires et les lycées de la Défense actuels. Il a ensuite remis, devant les élèves rassemblés, l'insigne des AET au chef de corps, madame la colonelle **Gwenaëlle Gautier**. Les nombreux anciens présents ont ensuite remis l'insigne aux nouveaux élèves.

 **Alain Baudel**



...



LYCÉE MILITAIRE DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

LE LYCÉE BAPTISE SES SALLES DE COURS ET HONORE SES ANCIENS

Le mercredi 5 juin 2024, une cérémonie destinée à honorer de grandes figures de notre histoire ainsi que des anciens du Coldo s'est déroulée dans l'enceinte du lycée militaire de Saint-Cyr-l'École.

En fin d'après-midi, le chef de corps, le colonel Nicolas James, à l'origine de cette initiative, devant l'ensemble du GCS (groupement des classes secondaires), a expliqué le sens de cette cérémonie : apposer une plaque avec le nom d'un ancien ou d'une grande figure de la France sur les salles de cours. Tous ces personnages sont passés dans les murs de l'établissement de Saint-Cyr, soit à l'époque de la maison royale de Saint-Louis, soit pendant le Prytanée militaire, soit à la période de l'école spéciale militaire, ou à l'époque du Coldo actuel.

Il a ensuite donné la parole à trois anciens dont les noms figureront sur une plaque :

- **Le général Denis Favier** (75 Au 78 Ai 81), ancien commandant du GIGN et ancien directeur général de la gendarmerie nationale, a évoqué la mémoire de son fils **Jérôme Favier** (SC 2003-2006) dont le nom figurera sur une plaque.
- **L'ingénieur général Jean-François Clervoy** (SC 74-76) astronaute : a volé deux fois à bord de la navette spatiale *Atlantis* puis une troisième fois à bord de *Discovery* et totalise 675 heures dans l'espace.
- **Henry Chavency** (SC 2003-2006)

La plupart des salles de classes sont ainsi baptisées. Chaque plaque comprend le nom d'une personne avec une courte biographie. Chaque plaque comporte également l'insigne des AET.



Une autre plaque, qui se trouve près de la chapelle de l'école, a également été dévoilée ; elle comprend les noms des anciens du Coldo morts en service commandé :

- Dominique Bériot 1979
- Eric Philipponnat 1982
- Guillaume d'Ussel 2001
- Benoît de Riberolles 2004
- Arnaud Beltrame 2018
- Clément Frison-Roche 2019
- Jérôme Favier 2022

La cérémonie s'est terminée dans le hall du tricentenaire, où tous les participants se sont retrouvés pour apprécier le concert donné par la chorale de la 4^e compagnie.

Merci au chef de corps, le colonel James, qui, par cette initiative, permet de mettre à l'honneur les anciens et de transmettre aux jeunes élèves des valeurs propres à ceux qui sont passés dans les murs de l'établissement de Saint-Cyr.



Jean-Pierre Leroy (LM 57-62)

Voici la liste des 29 noms nommant les salles de classe :

**1^{ère} compagnie
(classes préparatoires 2^e année)**

**Lieutenant Dominique Bériot
(SC 71-74)**

salle TM 03

Ancien du Coldo et ancien de l'ESM (74-76), Dominique meurt en service commandé en montagne le 17 juillet 1979, en stage au 27^e BCA à la tour des Crochues (Alpes françaises).

Capitaine Gérard de Cathelineau
salle TM05

Gérard de Cathelineau prépare Saint-Cyr au Prytanée militaire de La Flèche en 1939. Bien que perturbé par la débâcle, il intègre en 1942 l'ESM repliée à Aix-en-Provence, promotion Croix de Provence. Après un passage dans la Résistance il est affecté au premier régiment de France. Après avoir combattu en France, il rejoint Cherchell pour parfaire sa formation de Saint-Cyrien. Affecté en Indochine puis en Algérie, il est mort pour la France le 12 juillet 1957, tué par un tir rebelle à Beni Douala. Son nom a été donné à une promotion de l'école de Cherchell, à une corniche du Prytanée et à une promotion de l'ESM.

Général Jean Vallette d'Osia,
salle TM08

Saint-Cyrien pendant la Grande Guerre à laquelle il participe, Jean Vallette d'Osia fait une grande partie de sa carrière dans les troupes de montagne. Il est célèbre pour ses responsabilités dans la Résistance française en Haute-Savoie pendant la Seconde Guerre mondiale. Il termine sa carrière comme général de corps d'armée à Lyon après avoir commandé la 27^e division alpine.

•••

**Colonel Arnaud Beltrame
(SC 91-94)**

salle TM07

Ancien du Coldo, Arnaud sort major de sa promotion de l'EMIA en 2001. Il intègre alors la gendarmerie et il sort major de sa promotion de l'EONG en 2002. Il décède en service commandé le 24 mars 2018 près de Carcassonne, après s'être substitué à un otage au cours d'une attaque terroriste. Nommé au grade colonel à titre posthume.

**2^e compagnie
(classes préparatoires 1^{ère} année)**

Général Ernest Barbot,

salle TM01

Élève à l'ESM de Saint-Cyr de 1875 à 1877, Ernest Barbot est un des 42 officiers généraux tués au combat durant la Grande Guerre. Général de brigade, il est mortellement blessé le 10 mai 1915 à Souchez (Pas-de-Calais) à l'âge de 59 ans, lors de la deuxième bataille de l'Artois. Il repose à la nécropole nationale de Notre-Dame de Lorette.

Chef de bataillon Clément Frison-Roche (SC 2010-2012),

salle TM02

Ancien du Coldo et élève à l'ESM de 2012 à 2015, Clément choisit l'aviation légère de l'armée de Terre. Projeté pour sa première opération extérieure au Mali dans le cadre de l'opération Barkhane en 2019, il meurt en opération le 25 novembre 2019, à l'âge de 28 ans, lors d'une action visant un groupe terroriste.

Général Alain de Boissieu,

salle TM03

Élève à l'ESM de Saint-Cyr de 1936 à 1938, gendre du général de Gaulle. Le 9 mars 1972, en qualité de chef d'état-major de l'armée de Terre, il remet le premier drapeau au collège militaire de Saint-Cyr. Ce drapeau porte à l'avant, République française et Collège militaire, au revers, Honneur et patrie.



Denis Favier et sa belle-fille, veuve de Jérôme Favier, mort en service commandé.



Colonel Nicolas James, Jean-François Clervoy et Daniel Bourrel.

Lieutenant Jean de Laromiguière,
salle TM06

Né en 1914, Jean de Laromiguière passe une enfance heureuse en Indochine. Élève à l'ESM de 1936 à 1938, il choisit la cavalerie et participe à la bataille de France. Après l'armistice, il refuse la défaite, entre dans la Résistance et intègre l'Armée secrète en 1943. Arrêté par la gestapo, il est interné au Struthof puis transféré à Dachau. Le 8 mai 1945, sa femme le rejoint alors qu'il est dans un état physique pitoyable. Il est décédé le 16 mai 1995.

**3^e compagnie
(classes de terminale)**

301 - Général Jacques Bellavène,
salle 11.105

Général de la Révolution et de l'Empire, le général Bellavène s'est engagé comme simple soldat le 24 mars 1791. Ayant la responsabilité de l'école impériale spéciale militaire

à Fontainebleau en 1805, il inspecte chaque année le Prytanée de Saint-Cyr ; plus tard c'est lui qui prend en compte les bâtiments de l'ancienne demeure des demoiselles de Saint-Louis, après le transfert, le 3 juin 1808, du Prytanée à La Flèche. Un mois plus tard, les 500 élèves de l'ESM entrent, tambour battant, dans leur nouvel établissement où ils resteront plus de 130 ans.

302 - Général Jacques Aupick,
salle 9.104

Orphelin très jeune, Jacques Aupick passe plusieurs années au Prytanée militaire de Saint-Cyr, de 1802 à 1808, avant d'intégrer l'école spéciale militaire en 1808. Il effectue sa carrière militaire sous le Premier Empire, la Restauration et le Second Empire. Nommé sénateur en 1853. En 1828, alors basé à Lyon, il épouse la mère de Charles Baudelaire (1821-1867), qui avait alors 9 ans.

•••

•••

303 - Marie Leszczynska,

salle 11.108

Aristocrate polonaise, fille de Stanislas Leszczynski élu roi de Pologne, elle devient reine de France en 1725 après son mariage avec le roi Louis XV. Pieuse et effacée à la cour de Versailles, elle s'intéresse à la musique et à la peinture, c'est une mécène de la culture. Le 22 mars 1756, elle assiste à une représentation de la pièce *Athalie*, dernière tragédie de Jean Racine, par les demoiselles de Saint-Cyr dans leur établissement, la maison royale de Saint-Louis.

304 - Général Nicolas Oudinot,

salle 9.105

Nicolas Oudinot, né en 1791 à Barle-Duc, fût élève du Prytanée de Saint-Cyr de 1802 à 1805. Il intègre la maison des pages de l'Empereur le 25 décembre 1805 et est nommé premier page à l'issue du congrès d'Erfurt en 1808. Il sert sous la Restauration où le roi lui demanda de restaurer l'école de cavalerie de Saumur. Au service du prince Louis-Napoléon, président de la République, il s'illustra à la tête de l'expédition de Rome en 1849. Il fut député du Maine-et-Loire en 1842, pendant la monarchie de juillet. Il devint 2^e duc de Reggio en 1847 après la mort de son père Nicolas Charles Oudinot, maréchal d'Empire, surnommé « le Maréchal aux trente-cinq blessures ».

305- Fénelon,

salle 11.104

Né François de Salignac de La Mothe-Fénelon, homme d'église, théologien et écrivain, il fut proche de Madame de Maintenon à Saint-Cyr. Malgré son bannissement pour ses idées proches du quietisme, doctrine controversée au sein de l'Église, et de son ouvrage *Télémaque*, il est nommé évêque de Cambrai. Son ordination épiscopale aura lieu le 10 juillet 1695 par Bossuet, pourtant opposé à ses idées théologiques, dans la chapelle de l'institution des filles de Saint-Louis à Saint-Cyr.



Henry Chavency entouré de rugbyman de l'école

306 - Elisa Bonaparte,

salle 11.106

Née Maria-Anna de Buonaparte, Elisa passe plusieurs années à la Maison royale de Saint-Louis, de 1784, à l'âge de 7 ans, à 1792, grâce à une bourse d'études. Lors de la fermeture de l'établissement, son frère, le futur Empereur, alors lieutenant-colonel, vient retirer la jeune Elisa le 1^{er} septembre 1792 afin de la ramener dans sa famille en Corse. Elisa Bonaparte deviendra Altesse impériale puis Princesse de Piombino et de Lucques.

307 - Jean Racine,

salle 9.103

Après avoir abandonné le métier de poésie en 1677 avec sa pièce *Phèdre*, le grand tragédien (1639-1699) reprend la plume à la demande de Madame de Maintenon pour créer deux pièces bibliques, *Esther* et *Athalie*. La première d'*Esther* fût jouée le 20 janvier 1689 par les demoiselles de Saint-Cyr, devant Louis XIV et le dauphin. Puis les représentations d'*Athalie* furent interrompues à cause des désordres provoqués dans la communauté suite aux réticences des autorités religieuses sur le bien-fondé de cette activité mondaine.

4^e compagnie
(classes de première)

401 - Vianney (SC 2006-2009),

salle 8.006

Ancien du Coldo, Vianney Bureau est auteur-compositeur-interprète-guitariste et parolier français.

402 - Capitaine Jérôme Favier (SC 2003-2006),

salle 8.109

Ancien du Coldo, Jérôme Favier, après des études de droit, intègre l'EIGN (école des officiers de la gendarmerie nationale) en 2015. Il est admis au GIGN en 2019. Il décède accidentellement en service le 1^{er} juillet 2022 lors d'un entraînement de paramoteur à l'âge 33 ans. Il laisse derrière lui une veuve et trois enfants, le troisième étant né un mois après la mort de son père.

403 - Maréchal Leclerc,

salle 8.007

Élève à L'ESM de Saint-Cyr (1922-1924), né Philippe de Hauteclouque. Il rejoint le 24 juillet 1940, à Londres, le général de Gaulle qui lui donne pour mission de rallier l'Afrique équatoriale française à la France Libre. Principal chef militaire de la France Libre, il a commandé la 2^e DB. Compagnon de la Libération.

•••

•••

404 - Maréchal Gallieni,

[salle 8.107](#)

Élève du Prytanée de La Flèche, puis de l'ESM de Saint-Cyr (1868-1870), il participe à la guerre de 1870. Après une longue carrière coloniale (La Réunion, Afrique noire, Soudan français, Martinique, Indochine, Madagascar), il est rappelé au début de la Première Guerre mondiale comme gouverneur de Paris où il contribuera à la victoire de la bataille de la Marne en mobilisant les taxis parisiens. Nommé ministre de la Guerre en 1915, il décède le 27 mai 1916 et sera élevé à la dignité de Maréchal de France à titre posthume en 1921.

405 - Caroline Aigle (SC 88-92),

[salle 8.008](#)

Ancienne élève du Coldo, elle poursuit ses études à La Flèche, à Polytechnique et à l'école de l'Air. Première femme brevetée pilote de chasse. Sportive accomplie, triathlon et parachutisme, elle est championne du monde militaire de triathlon par équipe en 1997 et vice-championne du monde en 1999. Caroline avait pour ambition de devenir astronaute, mais la maladie l'en empêche : elle décède le 21 août 2007 à l'âge de 32 ans.

406- Maréchal de Lattre de Tassigny,

[salle 8.105](#)

Élève à l'ESM de Saint-Cyr (1909-1911), il participe à la Première Guerre mondiale, notamment aux batailles de Verdun et du Chemin des dames. Au début de la Seconde Guerre mondiale, il est le plus jeune général de l'armée française. Après son ralliement à la France Libre, il est un des grands chefs de l'armée de libération, à la tête de la 1ère Armée, du débarquement de Provence à la campagne victorieuse, Rhin et Danube, contre le 3^e Reich. Il est le représentant français lors de la signature de la capitulation de l'Allemagne, le 8 mai 1945. Commandant du corps expéditionnaire français en Indochine de 1950 à 1952. Décédé en 1952, il reçoit des funérailles nationales et est élevé à la dignité de Maréchal de France à titre posthume. Compagnon de la Libération.

407- Général Delestraint,

[salle 8.108](#)

Élève à l'ESM de Saint-Cyr (1897-1899), il est fait prisonnier au début de la Première Guerre mondiale. Il est atteint par la limite d'âge à la veille de la Deuxième Guerre mondiale avec le grade de général de division. Rappelé dans

le cadre d'active en 1939, il est élevé au grade de général de corps d'armée. Il entre en résistance après avoir refusé l'armistice. Premier chef de l'Armée secrète sur proposition de Jean Moulin. Arrêté par la gestapo le 9 juin 1943, il est torturé, emprisonné puis déporté. Il est exécuté au camp de Dachau le 10 avril 1945 quelques jours avant l'arrivée des alliés. Compagnon de la Libération.

**5^e compagnie
(classes de seconde)**

501 - Henry Chavancy

(SC 2003-2006),

[salle 1.010](#)

Ancien du Coldo, Henry est un joueur international de rugby à XV. Plusieurs fois international (tournoi des VI nations et tournées 2017-2018). Homme d'un seul club, il est capitaine du Racing club de France depuis plus de 10 ans au poste de centre.

502- Stéphane Weller (SC 80-83),

[salle 1.011](#)

Ancien du Coldo, Stéphane est un joueur international de rugby à XV. Il rejoint l'équipe première du FC Grenoble en 1987 au poste d'ailier. Il compte 4 sélections en équipe nationale en 1989 et 1990.

•••



•••



••• **503 - Général Antoine Lecerf,**
salle 4.007

Ancien élève de l'ESM de Saint-Cyr (1972-1974), il passe une grande partie de sa carrière à la Légion. En 2006, il commande les forces françaises engagées dans l'opération Licorne en Côte d'Ivoire. Il reçoit en 2007 le commandement de la force d'action terrestre. Il fait ses adieux aux armes en 2010 avec le grade de général de corps d'armée. Le général Antoine Lecerf est décédé le 22 avril 2011.

504 - Général Léopold Eyharts
(SC 73-75),
salle 4.008

Ancien du Coldo, Léopold Eyharts, après son passage à l'école de l'Air de Salon, est breveté pilote de chasse en 1980. Diplômé pilote d'essais en 1988. Choisi par le CNES en 1990 en tant que spatio-astronaute, il effectue une mission pour rejoindre la station MIR en 1998 (durée 20 jours), puis une mission vers l'ISS à bord de la navette Atlantis en 2008 (durée 48 jours). Il est général de l'armée de l'Air.

505 - Ingénieur général
Jean-François Clervoy (SC 74-76),
salle 3.006

Ancien élève du Coldo, Jean-François Clervoy fait une prépa au Prytanée avant d'intégrer Polytechnique. Après une formation aéronautique dans des écoles supérieures à Toulouse, il intègre la direction générale de l'Armement. Il est très vite détaché au CNES puisqu'il est sélectionné à 26 ans comme astronaute. Il réalisera 3 missions de navette spatiale avec la NASA en 1994, 1997, 1999. Jean-François Clervoy est ingénieur général de la DGA et s'est retiré de l'ESA en 2018.

506 - Général Jean-Pierre Bosser
(SC 1970-1979),
salle 3.007

Ancien élève du Coldo et ancien élève de l'ESM (1979-1981), il a servi à plusieurs reprises au 8^e RPIMa comme chef de section puis comme chef de corps en 2000. Il est projeté à diverses reprises pour des opérations au Liban, au Tchad, en République centrafricaine et au Gabon. En 2014, Jean-Pierre Bos-



ser est nommé chef d'état-major de l'armée de Terre avec élévation au rang et appellation de général d'armée.

507 - Général Stéphane Abrial
(SC 1970-1973),
salle 3.008

Ancien élève du Coldo et de l'école de l'Air, Stéphane Abrial est breveté pilote de chasse en 1976. De 2009 à 2012, il est commandant suprême allié Transformation au sein de L'OTAN. Il est général d'armée aérienne. En 2013, il rejoint le groupe industriel Safran. En 2014, il est nommé président du conseil d'administration du musée de l'air et de l'espace.

LES NOUVEAUX ÉLÈVES ONT REÇU L'INSIGNE AET



Comme chaque année, les nouveaux élèves du Coldo ont reçu de la part de leurs anciens l'insigne qui marque leur appartenance à la grande famille des anciens enfants de troupe.

Le lundi 2 septembre 2024, la cérémonie a rassemblé les élèves du secondaire (classes de seconde, première et terminale). Un grand nombre d'anciens avec le président, le général Martial, étaient présents pour accueillir les nouveaux arrivants.

Jean-Paul Martial, dans son allocution aux jeunes élèves, a rappelé la filiation entre les enfants de troupe du début du 19^e siècle, les écoles militaires préparatoires et les lycées de la Défense actuels. Il a ensuite remis, devant les élèves rassemblés, l'insigne des AET au chef de corps, le colonel Martial Reinbold, membre sympathisant depuis sa prise de fonction. Les nombreux anciens présents ont ensuite remis l'insigne aux nouveaux élèves.

 Jean-Pierre Leroy
(LM 57-62)



...



Remise de l'insigne AET au proviseur Éric Maquer.



Le jeudi 10 octobre 2024, la même cérémonie s'est déroulée pour la remise de l'insigne aux élèves des classes post-bac 1^{ère} année (première année de prépa et première année de BTS) en présence du chef de corps, le colonel Martial Reinbold. C'est le vice-président Alain Baudel qui officiait pour expliquer aux jeunes tout le symbole de cette entrée au sein de l'association des AET. Notre insigne a également été remis à des cadres du lycée cotisants cette année : le proviseur Éric Maquer, l'adjudant-chef Alexandre et l'adjudant Jonathan.



Jean-Pierre Leroy (LM 57-62)

SECTION 21 - CÔTE-D'OR



Général Roland Guillaume
9/08/1937 - 10/10/2024

Obsèques de Roland GUILLAUME (48 Bi 52 Au 57 Ai 59)

Texte lu le mardi 15 octobre 2024
par le général d'armée Philippe
Mercier (ancien chef d'état-major
de l'armée de Terre et ancien ca-
marade de promotion à Saint-Cyr).

La promotion Lieutenant-colonel Jeanpierre pleure aujourd'hui le départ d'une de ses plus fortes personnalités. Après avoir retracé sa belle carrière militaire, l'homme hors du commun que nous avons connu sera évoqué.

Saint-Cyrien, Roland choisit, à sa sortie de l'école, de servir dans l'Artillerie, arme dans laquelle il accomplira l'essentiel de sa carrière : chef de section au 34^e RA, commandant de batterie au 73^e RA, Inspection de l'Artillerie, commandant en second au 11^e RA, chef de corps du 1^{er} RA, commandant de la division « systèmes d'armes », puis directeur de l'instruction à l'école d'application de l'Artillerie et enfin chef de bureau Artillerie à la direction du personnel de l'armée de Terre. Dans tous ces postes, mais aussi comme stagiaire à l'école d'état-major puis à l'école de guerre, il est noté comme un officier d'élite, ayant le sens et le goût du commandement, mais aussi un don hors du commun pour les contacts humains.

Dans notre métier, on a plusieurs vies ; ainsi, il fut instructeur à l'école

militaire interarmes, aide de camp du général commandant les forces françaises en Allemagne et adjoint au directeur de la direction des personnels de l'armée de Terre.

En 1990, il est nommé général de brigade et, peu après, directeur de la Protection et de la Sécurité de Défense. C'est là qu'il va donner toute sa mesure. Le moins que l'on puisse dire, c'est que ce service a mauvaise presse au sein des Armées depuis la fin de la guerre d'Algérie ; Roland le sait. Il est bien décidé à la faire évoluer, au profit du ministre dont il relève directement, mais aussi pour mieux l'insérer à la place qui devrait être la sienne au sein des forces armées. Intelligence, perspicacité, bon sens, franchise, droiture, discrétion, Roland va déployer toutes ses qualités pour atteindre son but. En plus, il a « les épaules », comme on dit, pour régler à son niveau ce qu'il estimait ne pas relever du ministre. Résultat : réussite totale ; pendant les 7 années qu'il passera à la tête de ce service, il verra passer 5 ministres d'appartenance politique différente. C'est dire combien ils appréciaient ses conseils avisés et la transformation d'un service désormais motivé, efficace et ayant le sens de l'intérêt général. Les forces armées, de leur côté, ne s'y sont pas trompées : la confiance est rétablie. Le commandement exprimera fréquemment sa satisfaction pour la façon dont les affaires sont traitées. A ce poste, Roland sera nommé général de division en 1993, puis général de corps d'armée en 1995. Il sera enfin promu au grade de commandeur de la Légion d'honneur.

L'homme hors du commun : pour ses camarades de la Jeanpierre, Roland Guillaume c'était « Le Bout ». Nous ne l'appelions que comme cela : « Le Bout » : l'enfant de troupe, le bourguignon, le compagnon si généreux, l'ami fidèle.

Enfant de troupe, il l'a été dix ans, à Billom, Autun et enfin à Aix. Il y a appris la résilience, la débrouillardise, la solidarité à toute épreuve avec les copains, l'ironie salvatrice envers l'institution... bref, tout ce qui permet de survivre si jeune en milieu militaire. Il n'oubliera jamais ces années et, toute sa vie, il est resté fidèle à l'association des anciens enfants de troupe.

Du bourguignon, il était l'incarnation : bon vivant, accueillant, chaleureux. En matière de vin, il était grand connaisseur et pour un bourguignon, disons, normalement sectaire. Au cours des 7 années passées à la DPSD, il nous conviait régulièrement à sa table, nous les copains de la Jeanpierre. Le « Clos des Mouches » ne nous était pas compté, l'assistance était vite déchaînée, les fins de repas étaient épiques. Qui pourrait oublier les séjours à Seurre, dans sa grande maison familiale au bord de la Saône, maison entretenue et rénovée par Roland qui était aussi un bricoleur, tous corps de métiers confondus. Qui pourrait oublier la chaleur de l'accueil, la cuisine de Marie-Claude, les vins du Bout ? Ce fut un ami sûr et fidèle qui parlait franc quand il le fallait.

Nous apprécions son humour mais surtout sa façon de raconter des anecdotes tirées de sa vie militaire qu'il avait le don de transformer en histoires désopilantes qui nous faisaient mourir de rire. C'était un conteur hors du commun qui, au fil des ans, enrichissait son répertoire de variantes encore plus drôles, pour notre plus grande joie.

Nous étions sérieux, sans jamais nous prendre au sérieux. On aura bien rigolé.

La promotion Jeanpierre, profondément attristée, partage l'immense chagrin de toute sa famille. Adieu, plutôt au revoir Roland. Adieu, plutôt au revoir « Le Bout ».



SECTION 31 - HAUTE-GARONNE-TOULOUSE - ARIÈGE

70^e anniversaire de la fin de la guerre d'Indochine.

Cet anniversaire a été commémoré discrètement, mais nos anciens n'ont rien oublié. C'est le cas de notre camarade René de Oro (Tu 46-50). Ce 7 juillet dans son village de Lavernose-Lacasse il a déposé une gerbe au monument aux morts avec une cadette de l'UNC (Union Nationale des Combattants). Une belle façon de passer le flambeau aux jeunes générations.

Journée « touristico-culturelle ».

Au départ, c'est René De Oro (Tu 46-50) qui nous a incités, invités à visiter l'église du Fauga. C'est bien, mais il fallait étoffer un peu. Non loin de là il y a, à Martres Tolosane, la biscuiterie Vital Aîné (pub gratuite). Ça se visite gratuitement. Et voilà un programme tout fait : biscuiterie, restaurant (chez le fils de René !) et visite de l'église.

Les gourmands ont vu la « chaîne » de fabrication avec un four qui crache des plateaux de madeleines, de cakes ou de meringues comme une mitrailleuse. Le patron en personne nous en a offert un échantillon en milieu de visite : des petits biscuits commingeois tout chauds. Et, comme toujours, cela se termine à la boutique. Et une fois de plus les cartes bleues ou or ont chauffé !

Le regroupement s'est effectué au restaurant La Source au Fauga. C'est là que règne le fils de René. Muni de son ampli, le président a donné des nouvelles et des informations avant que nous attaquions... le repas. Comme toujours, nombreux sont ceux qui ont oublié les plats qu'ils avaient choisis. Heureusement que Pierre possède une copie du tableau ! Le repas était excellent pour les fans de poisson comme pour les pros du magret. C'est à regret que nous avons quitté la table. Mais René « piaffait » d'impatience



car cette église, c'est un peu son bébé. Elle n'est pas loin du restaurant et une petite marche remet en place les idées et les estomacs.

De l'extérieur c'est une petite église de village de la région toulousaine, en brique, avec un clocher-mur. On est un peu inquiet si c'est tout ce qu'il y a à voir. Mais dès que l'on franchit le seuil, on reste « scotché ». C'est une profusion de décorations sur les murs et autour du chœur. Mais le top (c'est le cas de le dire) c'est le plafond. Un plafond à caissons qui, d'un bout à l'autre, raconte la Passion du Christ. C'est une sorte de BD avec les symboles des différentes séquences de la Passion. De plus, il y a d'autres curiosités : un lutrin double du XVIII^e siècle, un baptistère triple sur le chemin de St Jacques de Compostelle...

René nous a même ouvert le local où est tenu secret le trésor de l'église. Là aussi il y avait de belles choses. Après avoir photographiquement mitraillés un maximum de choses, il était largement l'heure du thé quand nous nous sommes séparés avec de bons souvenirs. Merci à notre doyen René pour cette superbe journée.



Robert Travailot (Ai 56 - 64)

Nos peines :

Henri Maylie (43 Tu 44 Mr 47 Ai 48)

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Castanet (31). Les membres de la section présentent à la famille leurs sincères condoléances et les assurent de leur amicale sympathie en ces douloureuses circonstances.

SECTION 34 - HÉRAULT

Cela fait 16 ans que les AET de l'Hérault vont à l'Opérette !

Depuis de nombreuses années nous nous retrouvons dans cette modeste mais charmante cité de l'arrière-pays héraultais pour le traditionnel festival d'opérettes. C'était cette année la 16^e fois que les AET (32 présents) y convergeaient pour un repas au restaurant suivi d'une représentation au théâtre de la ville. Des retardataires il n'y en a jamais, les AET sont ponctuels et ne partiraient pour rien au monde le ventre vide à un spectacle de l'après-midi. Il y a donc des moments qu'il ne faut surtout pas rater !! Occasion aussi d'échanger de solides poignées de mains, quelques « poutounades » avec la gent féminine et c'est parti pour de longues discussions et une pensée pour les absents dont on s'enquerra des nouvelles dans les jours suivants. Excellent repas sous les ombrages de l'hôtel des thermes. Et puis place au chant, aux beaux costumes et à une in-



trigue insoutenable. Le choix des organisateurs s'était porté cette année sur Gipsy de Francis Lopez. L'action se déroule sous le règne de François-Joseph d'Autriche, parfois bienveillant, parfois tyran, ce souverain, son épouse Sissi et leur fils Rodolf. Une tribu tzigane essaie de briser les chaînes de l'oppression, ses meneurs Vano et Joschka nous mèneront de péripéties en rebondissements jusqu'au

dénouement (chut, on ne vous dit pas tout ...) mais tout est bien qui finit bien !! Les interprètes étaient enthousiasmants, les amoureux du bel canto en redemandaient, les mamans enchantées par les costumes et ce fut une belle après-midi. Merci à l'organisateur Jean-Pierre Mulot. Vivement l'an prochain au mois d'août !!



Michel Alaux (58 Tu 64 Ai 65)

SECTION 35 - ILLE-ET-VILAINE

L'année 2024 commence sous de bons auspices. Nous sommes trente-deux au repas de début d'année pris le 14 janvier au Restaurant des Forges à Noyal-sur-Vilaine. Une occasion pour notre président, Jean-Paul Blin, de présenter à l'assistance ses vœux de bonheur, de santé et de participation aux activités à venir.

La première, l'assemblée générale annuelle, est délocalisée pour la seconde fois consécutive à Dol-de-Bretagne. Une visite guidée de la ville organisée au profit des conjointes a lieu pendant la réunion. Les rapports, moral présenté par le président, et financier pré-



Sur les marches du château de Chantore, de gauche à droite et de bas en haut : Élisabeth et Jean-Marc Brusson (Au 59-66), Jean-Paul Blin (LM 61-67), Jean-Pierre Fontaine (Ai 71-77), Brigitte Dela-maire-Decorte (sympathisante), Pierre Le Téo (LA 52-59, Au 59-61), Céline Blin, Roger Le Briz (Hé 50-54, LM 54-57), Annie Dillinger, Marie-Claude Le Téo, Michelle Richard (sympathisante), Annick Richard (veuve d'AET), Jean-Louis Blanchet (sympathisant), Émile Burbat (sympathisant), Michelle Richard (sympathisante), Rolande Blanchet (sympathisante), Michel Dillinger (Ai 74-77), Jean-Yves Le Failler (LM 62-67), Marie-Claire Le Failler et Rachel Fontaine.



VIE DES SECTIONS

...

senté par la trésorière Marie-Odile Marie, sont entérinés à l'unanimité. Les projets de sorties de l'année sont avalisés ainsi que la continuation fort traditionnelle depuis des années des repas mensuels. La presque trentaine de participants a ensuite apprécié le pot de l'amitié offert par la municipalité ainsi que le déjeuner convivial pris au restaurant de l'hôtel de Bretagne.

La programmation, savamment et collectivement définie, est mise en œuvre avec précision et efficacité. Après les repas mensuels de février, mars et avril au menu traditionnel « couscous » pris au restaurant Le Méditerranéen à Rennes, nous nous retrouvons à vingt et un participants le 16 mai pour une sortie d'un jour en Normandie, au sud du département de la Manche. La matinée de cette journée est dédiée au domaine agricole, plus particulièrement à celui de l'élevage, de la production de fromages et de caramels dans la ferme des Cara'Meuh située commune de Vains près d'Avranches. Après un excellent repas pris au restaurant Le Littré d'Avranches, l'après-midi est consacrée à la visite guidée du château de Chantore et de son parc.

En juin, les 18 et 19, nouvelle sortie, cette fois-ci de deux jours et en Bretagne, plus particulièrement dans le département des Côtes-d'Armor. Pour les quinze participants, la première journée est consacrée aux visites commentées de Jugon-les-Lacs, son église et son centre ancien, à un repas simple et copieux à Dolo puis à celle du château de défense côtière de La Roche Goyon dit aussi Fort La Latte. A l'issue, certains profitent de la proximité géographique pour se rendre au Cap Fréhel, d'autres, peut-être fatigués par cette journée intense en déplacements pédestres, se rendent directement à leur lieu d'hébergement.



Au château de La Roche Goyon : de gauche à droite, au premier puis au second rang : Marie-Odile Marie, Catherine Casari, Rachel Fontaine, Marianne et Joël Lamotte (Is 66-69), Pierre Tourneux (LM 59-66) et auteur des photographies, Raymond Marie (LM 58-65), Jean-Pierre Fontaine, Claude et Pierre Jannot (LM 53-58), Michelle Richard, Émile Burban et Christian Porcherel (Ai 73-78).



Remise de l'insigne de porte-drapeau à Jean-Marc Brusson : de gauche à droite : Pierre Le Têno, Jean-Marc Brusson, Hervé Bonneau général de corps d'armée de gendarmerie, Madame Appéré maire de Rennes, Philippe Gustin préfet de Région.

Après un dîner pris au restaurant de l'abbaye de Saint-Jacut, nous nous retrouvons pour une visite guidée de cette localité jadis port de pêche actif. Nouveau repas à l'abbaye puis transfert vers Corseul pour la visite commentée du quartier gallo-romain de Monterfil, puis celle du temple de Mars situé à quelques lieues du site précédent.

Ces escapades se déroulent par beau temps, situation assez coutumière en Bretagne. Malheureusement, l'habituelle journée pique-nique et pêche ne peut avoir lieu pour une raison totalement indépendante de la volonté de l'organisateur : la météo fait des

siennes et étrangement il pleut.

A noter qu'au cours du second semestre, sous les ors de la mairie de Rennes, notre camarade Pierre Le Têno a remis l'insigne de porte-drapeau à Jean-Marc Brusson qui, dans de nombreuses cérémonies patriotiques, fait flotter l'insigne des AET. De plus, nous avons eu le plaisir d'accueillir à un repas mensuel le général de corps d'armée de gendarmerie Hubert Bonneau, ancien élève du lycée naval et du Prytanée militaire, actuel commandant de la région de gendarmerie.



Jean-Pierre Fontaine
(Ai 71-77)

SECTION 37/41 - INDRE-ET-LOIRE / LOIR-ET-CHER

Chaque année en juin, la section AET de Tours réunit ses adhérents autour d'un sympathique repas dans une guinguette tourangelle. Cette année, cette activité a été remise en cause en raison des multiples inondations ayant eu des conséquences désastreuses sur les infrastructures de ces dernières.



Monique et Dominique ont repris leur bâton de pèlerin pour trouver un nouveau lieu d'accueil. Leur choix fut apprécié avec ce repas gourmand à la Giraudière dans la commune de Villandry. Ce village est bien connu pour son château et son magnifique jardin à la française et reconstitués de nos jours en leur état du XVI^e siècle.

Les caprices du temps n'ont pas permis de déjeuner à l'extérieur, à l'ombre des muriers à feuilles de platane, mais dans une belle salle rénovée de cette ancienne ferme du XVII^e.

Les produits du terroir ont été appréciés par les quarante-trois présents. Malgré le vieillissement de

la population, la section des AET de Tours fait de la résistance.

Nous sommes heureux d'accueillir à ce repas Jean-Claude Loiseau président de la section de Saumur et Pierre Cugier qui l'accompagnait. Notre ami Henri Bappel, après une longue rééducation suite à un AVC nous a fait la surprise de

nous rejoindre.

Nous nous retrouverons en octobre à une date et lieu à préciser pour la réunion de rentrée.



Jacques Gicaillaud
(60 LM 64)

SECTION 40 - LANDES

Rassemblement avec les sections périphériques le 26 septembre.

C'est sous une pluie battante et en empruntant des petits chemins tortueux de campagne que nous nous sommes retrouvés, nombreux, à l'auberge du Vieux chêne, à Castelnau-Chalosse, pour ce traditionnel rassemblement avec les sections périphériques des Landes. Les derniers égarés, prétextant la visite du pays d'Orthe, ayant rejoint, le président Michel Nicolas accueille les participants avec un mot de bienvenue. Extrait de son allocution :

« Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie pour avoir répondu aussi nombreux à notre invitation. En cet instant, nous avons une pensée pour nos camarades qui



n'ont pu se joindre à nous, retenus par un conjoint, la maladie ou des problèmes de mobilité mais aussi pour tous ceux qui restent dans nos cœurs et qui reposent dans le Walhalla des enfants de troupe.

Je remercie le bureau, que j'ai parfois le sentiment d'épuiser, ainsi

que les présidents de section qui ont diffusé l'information relative à ce rassemblement régional qui devient maintenant une institution. Rassemblement qui ne se limite pas seulement aux sections périphériques des Landes puisque nous comptons parmi nous des Orléanais et un Dordognois.

...

VIE DES SECTIONS

...

Vous l'avez compris, aujourd'hui, pour cette réunion, quelles que soient nos origines, nos écoles, notre statut, notre profession, il n'y a ici que des enfants de troupe. Alors profitons de ce moment pour remonter le temps et nous retrouver à une époque qui n'est pas si lointaine, celle de notre jeunesse insolente, celle où nous portions l'uniforme des enfants de troupe. »

Après un pot-au-feu roboratif particulièrement apprécié et plein de souvenirs remémorés, nous nous quittâmes avec notre chant des enfants de troupe.



Le Président

Liste des présents

Section des Landes : Pierre Bonnefon (LM 47-51) et madame, Jean-Marie Castaybert (64 Tu 66 Ai 68) et madame, Jean Claude Cheyssou (61 Tu 66 LM 69) et madame, Armand Dandi (Tu 47-51), Bernard Daniel (Is 66-68) et madame, Bernard Dobeze (54 Ai 56 Tu 60), Serge Grandet (Is 80-83), Jacques



Lacaule (51 Tu 55 Ai 58), Jean-Pierre Laudouar (Tu 52-56), Jean-Claude Lepape (68 LM 69 Ai 70) et madame, Serge Malaganne (Tu 59-66), Sylvain Marion (64 LA 65 Au 68) et madame, Michel Nicolas (LM 73-76) et madame, Jacques Penaud (LM 55-60) et madame, Michel Rajot (59 Bi 63 Is 66) et madame, Bernard Roger (48 Tu 55 LF 56) et madame, Guy Thibault (Tu 51-55) et madame, Monique Vinck (MS).

Sections périphériques

Bordeaux : Gérard Tauray (61 Ko 62 Au 67) et madame, Christian Reigner (65 Au 70 Is 70).

Orléans : Jean Lestage (Is 71-74) et madame.

Bayonne : Bernard Lafferrère (Tu 56-62).

Pau : Philippe Robin (LM 72-78) et madame, Christian Thiaudière (Bi 49-51), Daniel Bourgeois (Au 56-62), Jean-Louis Peguilhe (Tu 54-59) et madame, Claude Ibos (49 LM 56 LF 59), Bernard Poumeyrol (54 Ai 61 SC 64) et madame, François Froger (Tu 49-53), Michel Bessot (Tu 56-61) et madame, Jean-François Beaudrey (Ai 54-62).

Gers : Jean-Louis Darrius (Tu 56-61) et madame.

SECTION 46 - LOT-AVEYRON-CANTAL

La famille AET est une nouvelle fois en deuil. Ce 18 juillet 2024, j'ai assisté à l'enterrement de notre camarade Claude Malgouyres (56 Tu 60) à Floirac dans le Lot. Il était né en 1943. Bien qu'il ne participât pas aux réunions et manifestations du LAC (Lot-Aveyron-Cantal), je l'avais quelquefois au téléphone et il était un fidèle de l'association nationale et très attaché à ses souvenirs d'école à Tulle. Il était fier de sa carrière militaire qu'il avait quittée comme chef de bataillon. Il était chevalier de l'ordre national du Mérite dont le président pour le Lot et son drapeau étaient présents. C'est son fils Bernard, lui aussi AET d'Autun et chef de bataillon

en poste à Lille qui m'avait avisé du décès de son papa.

C'est au son de la marche des enfants de troupe que Claude a quitté l'église pour gagner sa dernière demeure.

J'ai assuré madame Malgouyres et ses enfants de toute notre amitié et de notre soutien qu'elle pourra solliciter à l'avenir. Une plaque AET lui a été remise.



André Goutal
(58 LA 64 Au 65)
président de la section du LAC



SECTION 59-62 - NORD - PAS-DE-CALAIS

A nous Dunkerque ou l'invasion pacifique des Aets !

Fidèle à la tradition et à sa réputation, « la Royale » n'a pas usurpé une fois de plus son nom...

Jean-Louis Marcourel, à la tête du commandement de la Marine (COMAR) pour la région des Hauts-de-France, nous a concocté un programme au top !

Le sémaphore de Dunkerque, situé à l'entrée du port, nous a ainsi ouvert exceptionnellement ses portes. Cet ouvrage militaire, servi par un équipage de 3 à 4 hommes, assure la surveillance et la sécurité du littoral côtier depuis la frontière belge jusqu'à la baie de Somme. Il est un des yeux du CROSS (Centre Régional et Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage) : plus de 600 bateaux traversent la Manche chaque jour (30% du trafic maritime mondial), sans oublier malheureusement les migrants sur leurs frères esquifs.

Quant à nous, nos embarcations à roues, après avoir emprunté la digue de 4 km et contourné l'immense usine, très polluante, d'Arcelor Mittal, nous ont sagement déposés au cœur de la ville pour s'amarrer à l'Hôtel de la Marine, un véritable écrin qui a subjugué les 19 visiteurs et visiteuses que nous étions. Rien d'étonnant que le COMAR l'ait choisi pour son siège et ses opérations de relations publiques. Savoir que le bassin situé à quelques mètres devant nous accueillait les navires de Jean-Bart ne peut laisser indifférent.

Le club de yachting nous a accueillis ensuite autour d'un excellent repas au cours duquel ont été mis à l'honneur un autre Alain, absent malheureusement, ancien trésorier et membre de la section depuis 1970, et un nouvel adhérent AET, Vincent Lemerrier (95 Gr 99 Ai 00), responsable de la SNSM (secours en mer) de Dunkerque.



Jean-Louis Marcourel (78 Au 81 Ai 84) et Jean-Noël Souprayen (Au 81-90)

C'est alors que, cerise sur le gâteau, le son d'un biniou remplit soudain l'atmosphère, à la plus grande joie des Bretons présents, mais c'était aussi l'annonce du moment de larguer les amarres

pour rejoindre nos différents ports d'attache...

Et dire que « la Royale » avait même commandé le soleil, chapeau bas !



Ingrid Loreille (Au 97-03)

SECTION 65 - PAU-BÉARN

Le 30 janvier 2025 aura lieu une cérémonie à la mémoire des camarades décédés le 30 juillet 1971 lors du crash d'un Noratlas dans les Pyrénées-Atlantiques à Lescar.

Le 30 juillet 1971 un Noratlas s'écrasa sur la zone de saut de l'école des troupes aéroportées (ETAP) au lieu-dit « Wright » de la commune de Lescar (64). 39 victimes dont 6 AET.

- Jean LANTERME (57 Au 64)
- Gérard DUCATILLION (58 Ko 61 62 Tu 66 Ai 67)
- Jean-Marc FLORI (59 Ai 63 Au 65)
- Alain PETERS (59 Ai 65)
- Noël GRUSELLE (62 LM 67)
- Alain PINA (63 Tu 65 Au 67)

Le 30 janvier 2025 à 11 heures, à l'entrée de l'ETAP de Pau qui se trouve sur la commune de Lons, la section AET de Pau-Béarn fera une cérémonie commémorative avec dépose d'une plaque mémorielle, dédiée à nos camarades, financée par notre mutuelle. Elle sera déposée à côté du monument



Cette cérémonie devrait revêtir une certaine ampleur avec la présence d'un piquet d'honneur de l'ETAP et la présence des AET en activité dans les unités de la région paloise (ETAP, 4^e RHFS et 5^e RHC). Elle sera suivie d'un vin d'honneur pour tous. Puis un repas payant sera proposé au centre sportif et culturel (CSA) de l'ETAP situé à Lons (commune jouxtant Pau). Tout cela se passera à proximité immédiate du musée national des parachutistes que vous pourrez visiter.

En vous remerciant de faire passer le message.

 **Philippe Robin (72 LM 78)**
président de la section Pau-Béarn

AVIS DE RECHERCHE

Nous recherchons les familles (frères et sœurs, neveux) des victimes pour qu'elles soient informées de l'événement. Les AET les ayant connus soit en école, soit en unité ou soit à l'EMIA promotion « Général Koenig » sont aussi invités à se faire connaître auprès de la section de préférence par mél : aet_pau-bearn@laposte.net ou phil.robins@neuf.fr

SECTION 78 - YVELINES

Hommage à Marie Leloup (1946-2024), une vraie AET.

Le monde des AET a vécu le départ de Marie Leloup comme la disparition d'un membre de notre famille, c'était notre sœur à tous.

Marie, **AET d'honneur** depuis le 20 mai 2016 était l'épouse de Jean Leloup (Tu 58-64), président de la section AET des Yvelines et membre du conseil d'administration des AET. Elle a pendant de nombreuses années assuré les fonctions de secrétaire de la section et accompagnait son mari

lorsqu'il assistait aux réunions au siège de l'association et bien entendu, était présente lors des assemblées générales. Depuis plus de 20 ans tout le monde a pu apprécier son sourire, sa gentillesse et sa disponibilité, elle voulait toujours aider.

Marie-Françoise avait des origines ch'ti, elle était née à Denain (59) le 29 septembre 1946. Sa carrière professionnelle s'est déroulée en grande partie au SCA (service central des approvisionnements) et à la STAT (service technique de l'armée de terre) à Satory où elle était



...

•••

responsable de la restauration et des loisirs. Marie a aussi élevé ses deux fils Xavier et Grégory.

Lors des nombreuses manifestations AET de la section des Yvelines, c'est Marie qui organisait la partie festive toujours avec beaucoup de bonne humeur, soit à la Boissière-Ecole, soit au lycée militaire de Saint-Cyr, soit tous les ans chez elle, soit dans les restaurants ou mess de la région et récemment dans le restaurant de son fils à Chevreuse. Les AET des Yvelines se souviendront longtemps du méchoui annuel, durant l'été, chez Marie et Jean Leloup, où Marie ré-

jouissait de son sourire et de son accueil les nombreux AET présents avec leurs familles. Elle participait aussi, au côté de son mari à l'élaboration du TU (trait d'union), feuille de chou de la section.

Toujours dévouée, Marie était aussi bénévole dans plusieurs associations de Maurepas et particulièrement à la paroisse de Maurepas. La maladie a eu raison de son sourire, de sa gentillesse et de son enthousiasme. Elle s'en est allée le 24 août 2024 à l'hôpital de Rambouillet. Ses obsèques ont été célébrées le 3 septembre 2024 à l'église

Saint-Sauveur de Maurepas en présence de nombreux AET, dont le président des AET Jean-Paul Martial et les vice-présidents Alain Baudel et Yves Javelaud. Elle repose maintenant au cimetière de Maurepas, ville où elle résidait avec Jean depuis de nombreuses années.

Repose en paix Marie, les AET ont toujours appréciés ta présence, on ne t'oubliera pas.

 **Jean-Pierre Leroy**
(LM 57-62)

SECTION 834 - HYÈRES OUEST-VAR

Avant la pause estivale, le mois de juin peine à rassembler la petite troupe AET de Hyères Toulon, car bien des associations font leurs AG ou leurs rassemblements avant la saison des vacances ou pauses estivales. Sur les terres du 54^e R.A et avec l'hospitalité de ce fameux régiment et son amicale, nous nous sommes retrouvés en petit nombre pour un apéritif déjà bien fourni, avant d'attaquer un repas qui se faisait désirer par les odeurs de quelques morceaux choisis de mouton et de cuissot de cochon dorés à souhait en décrivant une perpétuelle rotation entre braises et soleil.

Dès l'arrivée sur les lieux, un landau surveillé par une figure connue de notre section, mais dernièrement partie dans les ciels gris du Nord nous surprend par sa présence. Ingrid n'est pas de retour, mais après la naissance de Malo, deuxième héritier de la famille, une phase de repos avec retour vers le ciel bleu est appréciable. Quel plaisir de la retrouver parmi nous. C'est sous



les voiles d'ombre et les canisses (plus favorables à la circulation de l'air que les tentes Saga que nous avons expérimentées il y a une année) que se déroulent nos échanges amicaux et les nouvelles des quelques absents qui éprouvent des difficultés ou des empêchements. Malgré de nombreuses carafes d'eau fraîche, les conversations ne peuvent durer au-delà des limites du service remarquable de cette rencontre. Nous nous retrouverons à la rentrée.

 **Jacques Orignac**

Etaient présents : Norbert Jamme (78 LM 81), Marc Libessart (62 LB 64) et Michèle avec amis et famille, Ingrid Loreille et Malo (7 mois), Jean Pierre Mater (69 Ai 76) et Isabelle, Nguyen Van Chieu (52 SJ 56) et sa fille, Jacques Orignac (57 Tu 63 LF 65) et Françoise, Bernard Semblanet (57 Tu 62), André Trumpf (59 Tu 64) et Danielle.

SECTION 85- VENDÉE



Cérémonie mémorielle en l'honneur de Maurice Gilbert (AET-MPLF).

Mercredi 10 juillet 2024 à Nieul-sur-l'Autise (Vendée), en présence de la famille, une cérémonie mémorielle à la mémoire de notre camarade Maurice Gilbert, sergent, né le 16/08/1923 à Oulmes (85) (LA 37 Bé 40), mort pour la France le 10/07/1944 à Morlaàs (Pyrénées-Atlantiques). Son nom figure sur 2 stèles à une centaine de mètres l'une de l'autre en bordure de la D943 Pau-Morlaàs, à 2-3 km de Morlaàs, ainsi que sur le monument aux morts de Nieul-sur-l'Autise (85). Son parcours héroïque a été rappelé par Gilles Gamba, président de la section de Vendée et est retracé dans le Mémorial des Enfants de Troupe (page 90). Honneur a également été rendu à son père, Lucien Gilbert, chevalier de la Légion d'honneur, lui aussi mort pour la France en 1940.

Un grand merci aux maires de Luçon et de Nieul-sur-l'Autise, leurs adjoints et leurs équipes dédiées, pour leur accueil bienveillant et la parfaite réussite de cet événement. Un dépôt, par des enfants



de la commune, de quatre gerbes, dont celle des AET, a été effectué ainsi que la remise d'une plaque AET (qui sera fixée sur le monument aux morts).

Présents : la famille de Maurice Gilbert (qui a également assisté à la cérémonie annuelle à l'initiative de nos camarades AET des Pyrénées-Atlantiques en présence des AET de Pau Béarn).

Le colonel DMD (brution) chef de corps du centre militaire de formation professionnelle CMPF (Fontenay-le-Comte).

Le maire de Nieul-sur-l'Autise, Michel Bossard.

Le maire délégué d'Oulmes, Philippe Gérôme, 2^e adjoint en charge des finances.

Le maire de Luçon, Dominique Bonnin (AET d'honneur).

Christian Grimaud (AET d'honneur), maire-adjoint de Luçon, président des médaillés militaires de Vendée, accompagné de son porte-drapeau. Le colonel (er) P. Voy (AET ancien président de la section de Vendée), secrétaire départemental des membres de la Légion d'honneur, accompagné de son porte-drapeau. Le lieutenant-colonel Jean-Paul Meinvielle (brution et fils d'AET).

Au total quatre porte-drapeaux associatifs étaient présents sur site.

•••

Les AET de Vendée étaient représentés par une dizaine de camarades présents, beaucoup s'étant excusés mais présents par le cœur.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été offert par monsieur le maire de Nieul-sur-l'Autise, dans une salle communale, suivi d'un déjeuner pris en commun à l'Auberge des Artistes. Par l'entremise de monsieur le maire délégué, une visite guidée de l'abbaye de Nieul-sur-l'Autise suivie d'un spectacle ont été proposés à celles et ceux encore disponibles l'après-midi.



Jean-Pierre Pillard (Au 77-80)



SECTION 87- HAUTE-VIENNE

Réunion du 18 octobre 2024

À 11 heures, le président ouvre la séance et remercie de leur présence l'ensemble des participants à cette réunion d'après vacances. Après lecture de l'ordre du jour, le président rappelle la date de l'AG nationale en Alsace du 2 au 6 juin 2025 à Oberbronn et les activités à venir notamment le repas du 21 novembre et l'assemblée générale le 13 décembre. Il rappelle également que la permanence du siège des AET est assurée par des bénévoles uniquement les lundis et les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 16h. La parole est donnée à Jean-Claude Dumain, trésorier de la section, afin de rappeler le montant de la cotisation pour l'année prochaine qui reste inchangée et qui est à payer avant le 31 décembre. Le tour de table est fait pour les questions diverses. Le président lève la séance



avant de se retrouver au cercle pour notre repas habituel.



Le secrétaire,
Daniel Camus (LM 60-65)

Liste des présents : Patrick Auclair, Jean-Claude Dumain, Joëlle Farat, Jean-Raymond Drault, Christiane Paccou-Drault, Jean-Louis Senigout, Bernard Turk, Daniel Camus,

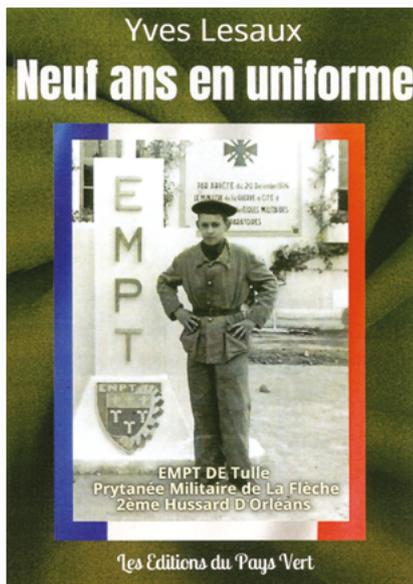
Bernard Tondu, Aniyia Plansont, Jean Delirant, Alain Berteau, Michel Chrétien et Jean-Claude Claveau.

Se sont excusés : Gérard Boyer, Philippe Gouilhers, Andrée Dulac, Yves Barbeau, Lucienne Verger, Bernard Denis, Félix Hardy, Jacqueline Debord, Pierre Noailhac, Guillaume Oehlschlagel et Suzanne Servole.



NEUF ANS EN UNIFORME

Yves Lesaux (Tu 55 -62)



« Mon père a voulu faire de moi un soldat, il en a fait un Corrèzien. »

Yves Lesaux est né en 1943 à Laval. Fils de gendarme, il grandit en Bretagne, puis sa famille part vivre outre-mer, en Tunisie. Il reste donc seul à l'EMPT de Tulle à l'âge de 12 ans comme enfant de troupe, puis poursuit ses études au Prytanée militaire de La Flèche.

A 20 ans il décide de retourner à la vie civile mais pour cela il doit rembourser ses études. Il devra effectuer encore trois années comme surveillant dans un lycée.

Sa jeunesse est jonchée de bons et mauvais moments, les rebondissements ne sont pas en reste.

Il a voulu dans cet ouvrage nous livrer ce qu'était la vie d'un petit garçon qui, dans les années 50, a été engagé bien malgré lui dans une école militaire.

Son passage à Tulle lui aura quand même permis de rencontrer son épouse qui le suit toujours 60 ans plus tard.

Plus d'infos



VINS D'ALSACE

- LA SÉLECTION DES AET NOVEMBRE 2024 -

Nom & Prénom.....

Adresse.....

Tel.....Mail.....

Je passe commande du nombre de bouteilles :

Pinot blanc	X 7.30 € =
Riesling vieilles vignes 2023	X 8.00 € =
Muscat d'Alsace or 2023	X 8.90 € =
Pinot gris - cuvée Prestige 2023	X 9.40 € =
Gewurztraminer - cuvée des frimas 2023	X 10.00€ =
Pinot noir - réserve 2023	X 9.40 € =
Pinot noir - spéciale barrique 2023	X 10.80€ =
Crémant d'Alsace - brut	X 9.70 € =
Crémant d'Alsace - brut Rosé	X 9.90 € =
Gewurztraminer Vendanges Tardives 2017	X 21.60€ =
Fleurs d'été - Rosé d'Alsace	X 8.00 € =

Soit un total de

Ces prix s'entendent par bouteille de 75cl ttc Franco

France métropolitaine à partir de 36 bouteilles

+ frais de port : 12 € par envoi de 6 bouteilles ou 15 € par envoi de 12 bouteilles



Ci-joint un chèque de€ comprenant le montant de la commande + frais de port

**À l'ordre de
Marc KOEBERLE BLEGER
« À l'arbre vert »
2 rue saint Fulrade
68590 Saint Hippolyte**

**03 89 73 00 08
contact@vins-koeberle-bleger.fr**

**RENSEIGNEMENTS
SANS ENGAGEMENT**

MAURICE GAMBERT (TU 40-44)



Maurice est né en janvier 1927 à Martel dans le département du Lot. À 14 ans il s'engage comme enfant de troupe à l'école militaire préparatoire de Tulle où il restera de 1940 à 1944.

Les 7 et 8 juin 1944 Tulle est attaquée par la division allemande Das Reich et Maurice participe à l'évacuation des blessés et des morts.

Il rejoint ensuite le maquis « Groupe Verny » dans le Lot du 15 juin au 23 décembre 1944 et participe à la campagne de France jusqu'au 8 mai 1945.

Une carrière militaire l'amènera ensuite au Maroc, en Algérie et en Allemagne et il quitte l'armée en décembre 1973 avec le grade de capitaine et deux citations exemplaires.

De retour, il crée une agence de transport du groupe Calberson à Bourges, agence qu'il dirige durant 18 ans.

Dès sa retraite en 1989, il s'investit dans le bénévolat associatif du monde combattant où sa rigueur, sa personnalité et son sens aigu des relations humaines l'amèneront très vite aux postes clefs. En effet, cette même année 1989, il est élu secrétaire général du groupement 94 (section du Cher) puis en 1991 président de ce groupement de la FNAM.

Neuf ans plus tard, **en 2000, il est élu président fédéral de la FNAM** et, avec son équipe en particulier son ami, Henri Rémondet secrétaire général, il multiplie par plus de 4 le nombre d'adhérents. La FNAM, passant ainsi d'environ 80 000 adhérents à plus de 340 000 répartis en 250 associations, se retrouve dans le groupe de tête des associations d'anciens combattants.

Pendant tout son mandat de président il s'est également engagé dans plusieurs associations :

- En 2004 président de l'ARPAH (Association pour la réadaptation des personnes âgées et handicapées),
- 2005 : administrateur de l'Institut national des Invalides,
- 2008 : président de la section sociale FNAM auprès des HIA : Val-de-Grâce, Bégin, Percy, Institut des Invalides,
- 2008 : administrateur de Terre de Fraternité présidée par le général Thorette, administrateur de la FNAM auprès de la fondation « International longevity centre France », président de section internationale FNAM auprès de la Fondation Hassan II et de l'ANAC (Maroc), administrateur de la Française des Jeux.

- 2012 : membre du conseil d'administration de l'ONAC-VG.

Toutes ces activités, militaires et civiles ont été reconnues et récompensées par l'attribution de plusieurs décorations officielles françaises. Parmi elles :

- Croix de la Valeur militaire
- Croix du combattant
- Croix du combattant volontaire
- Médaille d'outre-mer, ainsi que par des décorations les plus prestigieuses :
 - Médaille militaire 1961
 - Ordre national du Mérite 1973,
 - Légion d'honneur : chevalier 1997, officier 2005 et commandeur 2011.

À ces récompenses prestigieuses identifiables s'ajoutent celles nombreuses qu'il recevait régulièrement et qu'on pouvait lire dans le sourire des adhérents qui le croisaient à la Grande-Garenne et qui lui témoignaient leur reconnaissance et leur amitié. Avec son équipe il avait transformé ce lieu de repos en un véritable havre de convivialité où deux ou trois générations se rencontraient, il proposait des expositions et de nombreux divertissements pour les fêtes du 14 juillet ou Noël ou le Nouvel an.

Dans cet esprit de convivialité, Christiane son épouse le secondait avec bonheur en assurant l'animation du groupe de conjoints d'administrateurs.

Le temps passe, les adhérents vieillissent et puis en 1994 on estime que la Grande Garenne ne remplit plus les conditions pour l'accueil de personnes âgées qui perdent progressivement leur autonomie.

...

HOMMAGE

...

Le conseil d'administration de la **FNAM**, sous la direction de Maurice Gambert, décide alors la réalisation de la **Résidence André Maginot** adaptée aux personnes âgées. L'ensemble de l'opération sera réalisé et la Fédération Maginot financera 60 lits. L'EHPAD ouvre ses portes en 1999. Ces 60 lits deviendront 75 lits en 2011 sous l'impulsion de Maurice Gam-

bert lors de l'extension de l'EHPAD. Le bien être des personnes âgées, des handicapés ou des personnes en difficulté a toujours été une des préoccupations majeures de Maurice. Au siège, à Paris, il a également réussi à se faire aimer de tous : le personnel et les administrateurs par son empathie, son dynamisme et son pragmatisme. Nous n'oublierons pas Maurice, son

dévouement, sa vision du monde, son implication dans le soutien aux personnes en difficulté. Son humanisme, sa gestion de la Fédération et sa convivialité le garderont dans nos esprits et dans notre cœur.

 **Christian Piquet**
président délégué FNAM

HENRI SCHWINDT (LM 56-61)



Le 7 août dernier, Henri nous quittait. Ainsi, la maladie et la fatigue triomphaient. Il avait lutté courageusement avec la volonté et la force qui le caractérisaient. Jusqu'au bout, il a tenu à être à l'ouvrage. Il avait ce sens du devoir chevillé au corps. Aujourd'hui, nous sommes réunis par la tristesse. Tristesse d'avoir perdu un mari, un père, un ami.

Madame Schwindt, Janine, nous vous adressons ainsi qu'à votre famille nos plus sincères condoléances. Madame la ministre Patricia Miralles, chargée des Anciens combattants, connaissait son engagement et son rôle dans celui de la FNAM vers les jeunes ; elle a souhaité manifester sa peine et vous présenter ses condoléances. La chaleur et la reconnaissance qui s'expriment dans cette assemblée sont sûrement un modeste réconfort pour toi, mais elles témoignent de l'homme d'exception qu'était Henri.

Nous sommes réunis par l'estime que nous avons pour un homme de valeurs et d'engagement. Nous

disons adieu à un camarade, à un vice-président, à un interlocuteur précieux. Avec lui, disparaît un serviteur du monde combattant et de la France. A l'annonce de son décès, de nombreux témoignages de sympathie et d'amitié ont afflué. Oui, pour le monde combattant, cette disparition est une perte importante. Aujourd'hui, au nom de la communauté du monde combattant et au nom de la Fédération nationale André Maginot, nous voulons rendre hommage à Henri.

Je ne le connaissais pas avant d'arriver à la Fédération en 2012 et, très vite, j'ai eu le privilège de travailler avec lui en maintes occasions. J'ai appris à estimer un homme qui avait placé haut la notion de respect. J'ai appris à apprécier un homme à la recherche de l'efficacité et attentif aux autres. Il disait les choses avec clarté et avec un sens aigu de la modération. Au cours de nos travaux, j'ai pu bénéficier de sa connaissance profonde du monde combattant, de ses associations et de ses acteurs. Il avait la volonté permanente de faire avancer le monde

Au nom du général René Peter, président de la Fédération nationale André Maginot, je viens adresser un adieu à notre camarade Henri SCHWINDT et apporter un témoignage d'affection et de reconnaissance à l'engagé associatif mais aussi à l'homme.

...

...

combattant dans ses droits et vers l'avenir. Pour tout cela, il a été un interlocuteur d'une remarquable qualité pour l'ensemble de nos camarades. A cet égard, Henri a toujours entretenu des relations cordiales et constructives avec toutes les autorités qu'il a côtoyées, au-delà des appartenances politiques et gouvernementales.

Avec cette disparition, la France perd un serviteur de très grande valeur, reconnu et distingué. Elle perd un chevalier de la Légion d'honneur et un commandeur de l'ordre national du Mérite.

Cher Henri, mon colonel, tu auras servi la France, les armées, le monde des anciens combattants. La cravate de commandeur des Palmes académiques t'était promise pour la fin de l'année en reconnaissance de ton action pour la jeunesse, la mémoire et ta vision prospective envers les jeunes. Pour cela, tu avais la boussole du rassemblement et de l'union. Ta légitimité reposait sur la confiance de tes pairs et celle des autorités. Au cours des décennies, tu avais acquis une connaissance fine du fonctionnement de l'État, des arcanes du pouvoir et de l'administration. Ainsi, tu as su faire avancer les dossiers les plus emblématiques. Je retiens que la transmission de la mémoire a été l'un de tes combats permanents. Une de tes expressions m'est restée en mémoire : « le monde combattant, si on sait l'aimer, il le rendra tou-



Henri Schwindt lors de l'inauguration du square des enfants de troupe au Mans, le 20 septembre 2019



jours ». Par ton autorité naturelle, tu étais un porte-étendard exemplaire du monde combattant.

Henri, tu laisses un vide considérable. Ce vide nous oblige. Il nous appartient de le combler en respectant ton testament spirituel :

la dignité avant tout, l'exemplarité toujours, le respect jusqu'au bout. Reçois éternellement notre estime et notre gratitude.

 **Patrick Remm,**
vice-président de la FNAM.

Henri, en 2004, a repris bénévolement la direction du Mémorial de Verdun qui était en cessation de paiement suite à des égarements de l'ancien directeur. Mais il a fallu sauver également le chantier d'insertion rattaché au Mémorial. Avec le préfet de l'époque qui l'a aidé pour tout ce qui était administratif, il a créé « l'ASCB »

association pour la sauvegarde du champ de bataille. Un chantier d'insertion au profit de la mémoire. Une trentaine de personnes quand même, deux moniteurs techniques, deux chefs d'équipes et deux personnels de bureau.

Henri a dirigé bénévolement ce chantier d'insertion jusqu'en juin 2023.

Naturellement, en plus de ses

autres responsabilités : président du GR 92 Meuse de la FNAM, président de la section AET de la Meuse, commission mémoire de l'ONAC etc. Il était trois jours à Paris toutes les semaines et le restant à Verdun.

 **Janine Schwindt**
Membre d'honneur

NOUS AVONS LE REGRET DE VOUS FAIRE PART DU DÉCÈS DE

- Albert ARTIGOLLE (45 Bi 50 Au 51), le 22/09/2024
- Jean AUDOUIN (Bi 41 -46), le 16/11/2024
- Marc AUFFREDOU (SC 67-75), le 24/10/2024
- Jean-Paul BERGEAL (54 Tu 60 Au 61), le 12/07/2024
- Jean BERJON (Tu 44-50), le 12/02/2024
- François BOUNIOT (LM 51-58), le 27/09/2024
- Eugène BRIANT (LM 49-53), le 28/10/2024
- Louis CORDE (Au 51-57), le 08/08/2022
- Philippe DAVID (Ai 73-79), le 01/09/2024
- Michel DEFOIVE (55 Bi 61 Au 65), le 06/10/2024
- Jean DELPIERRE (Tu 45-50), le 26/08/2024
- Jean-Yves DROUAL (LM 57-62), le 13/07/2024
- Pierre DUCROCQ (41 LB 42 Tu 46), le 05/09/2024
- Gyslaine DUPOUX épouse de notre camarade Georges DUPOUX (Tu 42-48), le 21/11/2024
- Robert ELLES (54 LM 60 Ai 62), le 08/11/2024
- Jean-Claude FURET (42 Bi 45 Au 49), le 30/08/2024
- Maurice GAMBERT (Tu 40-44), le 20/09/2024
- Christiane GAMBERT épouse de feu notre camarade Maurice GAMBERT (Tu 40-44), le 18/11/2024
- Bernard GAY (59 Ai 64 Is 67), le 05/11/2024
- Henri GOALARD (Tu 54-59), le 01/09/2024
- Ludovic GONZALEZ (LB 78-81), le 27/08/2024
- Gunther GRUSELLE (LM 57-62), le 20/07/2024
- Roland GUILLAUME (48 Bi 52 Au 57 Ai 59), le 10/10/2024
- Guy GUILLON (42 Bi 46 Au 47), le 02/07/2024
- Bernard ITIER (Au 58-64), le 16/09/2024
- Huguette JOUSSET, parente de la famille de Christian CHAUVET (70 LM 75), le 19/09/2024
- Charles JULIET (46 Mr 47 Ai 54), le 26/07/2024
- André LASSALLE (Tu 56-60), le 29/08/2024
- André LASSALLE-GASSIOLLE (Tu 45-50), le 12/10/2024
- Claude LECAT (51 LB 54 LM 60), le 26/07/2022
- Marie LELOUP (Membre d'honneur) épouse de Jean LELOUP (Tu 58-64), le 24/08/2024
- Maurice LELOUP (Au 54-55), le 22/08/2024
- Claude MALGOUYRES (Tu 56-60), le 13/07/2024
- Stéphane MALLEJAC (Au 85-88), le 29/09/2024
- Henri MAYLIE (43 Tu 44 Mr 47), le 20/09/2024
- Guy MEDARD (LM 60-66), le 07/11/2024
- Jeanine PLANES épouse de René PLANES (43 LA 47 Au 48), le 13/07/2024
- René PLANES (43 LA 47 Au 48), le 07/09/2024
- Gilbert POIRIER (42 LB 43 Tu 48), le 23/09/2024
- Agnès RANVIER (MS), le 23/07/2024
- Claude ROBION (Bi 41-45), le 11/09/2024
- Henri SCHWINDT (LM 56-61), le 07/08/2024
- Louis SERVANT (54 LA 60 Ai 61 LF 64), le 24/11/2023
- Roland THEATE (LM 54-60), le 23/07/2023
- Claudine VALETTE épouse de Alain VALETTE (LM 52-57), le 09/10/2024
- Daniel VANUXEM (45 Tu 47 LM 50), le 20/07/2024



DÉCÈS-NAISSANCE-DIVERS : RAPPEL IMPORTANT POUR VOS AVIS

Nous vous rappelons que nous ne pouvons diffuser **QUE** les informations qui nous parviennent à l'adresse suivante : carnet@ancienenfantdetroupe.org.

Compte-tenu du nombre important d'avis de décès qui nous parviennent, **il est impératif** de prendre le temps de mentionner :

1. Nom - 2. Prénom - 3. Année de naissance - 4. Écoles fréquentées/années - 5. Adhérent : oui/non - 6. Date et lieu du décès - 7. Date, heure et lieu des obsèques - 8. Membre de la famille à contacter (le cas échéant).

Une fois réceptionnée, l'information est mise en ligne en « temps réel » sur le site internet de l'association www.ancienenfantdetroupe.org/actualites, rubrique « carnet » et sera reprise pour le magazine.

Pour vos avis de promotion, nomination, décoration, outre la complétude des éléments d'identification (nom, prénom, grade, qualité, années d'école), n'oubliez pas de joindre le texte réglementaire (décret, arrêté, autre) qui fonde la décision.

ÉPARGNE | RETRAITE | ASSURANCES*

Proche de vous en toutes circonstances

Spécialiste de la Retraite Mutualiste du Combattant



VOTRE PROCHAINE
COTISATION

AET
OFFERTE*

Offre soumise à conditions.

POUR TOUTE 1^{ère} SOUSCRIPTION

Pour plus d'informations,
contactez un conseiller
Et communiquez-lui le code « AET »
pour bénéficier de l'offre



En agence

Liste disponible sur
www.lafrancemutualiste.fr



Par téléphone

Appelez l'un de nos conseillers
au **01 40 53 78 00** (prix d'un appel local)
de 9h à 19h du lundi au vendredi
sur rendez-vous



En ligne

Connectez-vous sur
www.lafrancemutualiste.fr

Document à caractère publicitaire - Crédits photos : iStock.com.

lafrancemutualiste.fr | 01 40 53 78 00

 **la France
Mutualiste**

L'assurance d'un esprit de famille

* Offres distribuées par Média Courtage, Société du groupe La France Mutualiste, Courtier en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 10 058 534 vérifiable sur www.oriass.fr (RCS 524 259 975 BREST) - SIRET n° 524 259 975 00026 - Rue Jean Fourastié CS 80003 - 29480 Le Relecq Kerhuon - La France Mutualiste n'est pas l'assureur. Le contrat Assurance Accidents de la Vie LFM est proposé, assuré par La France Mutualiste et distribué par Média Courtage.

** Offre réservée à tout membre de l'Association des élèves et anciens élèves des lycées et collèges militaires, des écoles militaires préparatoires et Anciens Enfants de Troupe (désignée l'Association des AET, immatriculée sous le n° SIREN 784 451 593, domiciliée 166 rue La Fayette - 75010 Paris) devenant adhérent du groupe La France Mutualiste - Prise en charge de la cotisation due à l'Association au titre de l'année qui suit toute 1^{ère} souscription à un contrat auprès de La France Mutualiste ou de Média courtage, Société du groupe La France Mutualiste Courtier en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 10 058 534 vérifiable sur www.oriass.fr (RCS 524 259 975 BREST) - SIRET n° 524 259 975 00026 - Rue Jean Fourastié - CS80003 - 29480 Le Relecq Kerhuon. Sous réserve que le contrat soit en vigueur le 1^{er} janvier de l'année suivante. Montant de la cotisation versé directement par La France Mutualiste à l'association des AET. Cette offre ne prend pas en compte la souscription à l'abonnement au magazine (papier ou numérique). L'adhésion de membre bienfaiteur est valorisée uniquement à hauteur de 40€.



 **MUTUALITÉ
FRANÇAISE**
MEMBRE DE LA FRANÇAISE

